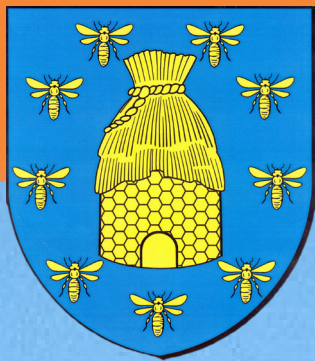




Courtisols actualités

p.31 Les travaux de rénovation
des bâtiments communaux



Sommaire

🔥 EDITORIAL	p. 5
🔥 LE CONSEIL MUNICIPAL	p. 7
💧 VIE MUNICIPALE	p. 12
💧 LES MANIFESTATIONS	p. 23
💧 LES COURTISIENS SE DISTINGUENT	p. 29
💧 LE DOSSIER	p. 31
💧 LA VIE ASSOCIATIVE	p. 37
🔥 DANS LA COMMUNE	p. 59
💧 ENVIRONNEMENT	p. 68
🔥 HISTOIRE	p. 74
🔥 JUMELAGE	p. 77
🔥 AGENDA / ETAT CIVIL	p. 79
💧 DETENTE	p. 81



Courtisols Actualités
Magazine de la commune de Courtisols

4 rue Massez - 51460 Courtisols
Tél. : 03.26.66.60.13 - Fax : 03.26.70.56.35
www.courtisols.fr
E-mail : mairie-de-courtisols@wanadoo.fr
Directeur de la publication: Hubert ARROUART
Mise en page : Aude THIEBAUT
Comité de Rédaction : Commission Communication
Impression : Le Réveil de la Marne
Diffusion Semestrielle - 1200 exemplaires
Dépôt légal : juin 2010



Florence GOBILLARD KINESIOLOGUE

Vers le mieux être au quotidien

La kinésiologie vise à accompagner toute personne vers un meilleur équilibre sur le plan mental, émotionnel, physique et énergétique. Le test musculaire identifie les problèmes même très anciens et les rééquilibre en utilisant des protocoles de médecine Chinoise.



16, rue de Châlons
 51460 POIX

Port : 06.77.51.89.39

Tél : 03.26.66.62.13

flo.gobillard@gmail.com

Visitez le site : www.florence-kinesiologue.fr

GAZON & JARDIN

Préparation de terre : Labour, rotovator...



Tonte et broyage



Semence : Gazon, maïs, pomme de terre

HENTZIEN : Aurélien : **06 48 06 14 28**

6 rue de la Fraternité
 51000 Châlons en Champagne
aurelien.bayeux51@gmail.com

Editorial



Au moment où j'écris ces quelques lignes, les travaux d'aménagement du secrétariat de mairie sont encore en cours. Mais lorsque vous lirez ce bulletin, ils devraient être terminés.

Cette réalisation répond à plusieurs objectifs :

- réaménager les bureaux du secrétariat de mairie pour les rendre plus accueillants et plus fonctionnels,
- ouvrir l'accueil à l'agence de poste communale. En effet, la réduction progressive des plages horaires du bureau de poste et l'évolution des bureaux de poste en général nous ont conduits à anticiper une fermeture probable d'un service indispensable dans une commune comme la nôtre,
- créer un nouveau service à la population avec la mise en place d'une MSAP (Maison de Service Au Public). Vous trouverez dans ce bulletin les missions de ce nouveau service. Le personnel prévu à ce service vous accompagnera dans vos démarches et vos recherches,
- enfin, les locaux vacants sont aménagés pour y accueillir dans de meilleures conditions des services existants (notaire, assistante sociale, conciliateur et ADMR).

Ces travaux ont permis de rénover complètement la toiture, de modifier le système de chauffage, avec une installation géothermique, plus économique et répondant à un souci environnemental.

L'année 2018 va nous permettre de mettre en place la nouvelle organisation de notre service technique pour répondre à l'obligation du «zéro phyto» avec un équipement mieux adapté. Malgré ces efforts, vous constaterez probablement une moins grande efficacité dans l'entretien de nos espaces publics. Nous vous remercions de votre compréhension, et remercions particulièrement celles et ceux qui nous accompagneront dans l'entretien des espaces publics à proximité de leur propriété.

L'environnement fait partie du bien-être que nous souhaitons maintenir, voire améliorer à COURTISOLS.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Arrouart'.

Hubert ARROUART
Maire de Courtisols
Vice-président de la communauté de communes de la Moivre à la Coole



Opticien indépendant diplômé d'État situé au cœur du village de Courtisols.

Nous vous accueillons afin de vous conseiller et de trouver LA paire de lunettes qui vous correspond le mieux parmi notre large choix de montures.

- Nous proposons le tiers payant, et nous sommes en partenariat avec l'ensemble des groupes mutualistes : Sp santé, Isanté, Unéo, Groupama, Maaf, Allianz, Viamedis, Harmonie mutuelle, Sg santé, Almerys, Eovi mcd, Pacifica, Apgis, Tplusplus, Actil, Optistya (MGEN, MCDEF, MNT, MGEFI...).
- Pour les passionnés de sport MAIS aussi pour les enfants, venez découvrir nos modèles de lunettes adaptées à votre vue.
- Nous proposons également les piles auditives et lentilles disponibles en magasin.

A très vite ! 🕒

COURTI OPTIC
OPTICIEN INDÉPENDANT

4 RUE LAMARTINE
51460 COURTISOLS
(ANCIEN ECOMARCHÉ)

SUR PRÉSENTATION DE CE BON
BON D'ACHAT 50€
POUR L'ACHAT D'UNE MONTURE
+ 2 VERRES UNIFOCALUX

BON D'ACHAT 100€
POUR L'ACHAT D'UNE MONTURE
+ 2 VERRES PROGRESSIFS

*voir conditions en magasin

Un nouveau regard sur votre vue

VOTRE OPTICIEN VOUS PROPOSE :

- Un contrôle de votre vue gratuit
- Un large choix de lunettes pour toute la famille
- Prise de rendez-vous à domicile possible
- Devis gratuit
- Service après-vente

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au vendredi
9h30-12h30 et 14h-19h
Le samedi 9h30-12h30 et 14h-18h

Rendez-vous à domicile SUR RDV

4 rue Lamartine
51460 Courtisols
03.26.22.10.46
optic.courti@gmail.com
f Courti Optic

SITUE A COTE DU CREDIT AGRICOLE

03.26.22.10.46

RDV DIRECTEMENT A
DOMICILE POSSIBLE
N'HESITEZ PAS !

Le conseil municipal



SEANCE DU 12 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze décembre à 20 heures 30,
le conseil municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Hubert ARROUART, maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de Muriel BISVAL, Anne BRAZE, Lilian COGNIARD, Nicolas
COSSENET, Hubert FERRAND, Agnès GALLOIS, Catherine JULLIEN, Philippe SEUBE, excusés.

Monsieur le maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte
rendu de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

Séverine GOURVENEC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le maire donne lecture du courrier de Laurent SCHNEIDER du 11 décembre 2017 informant le conseil de sa
décision de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal. Le conseil municipal prend acte de cette décision qui
sera transmise au préfet.

Le conseil municipal :

- **DECIDE** d'ajouter à la liste des agents bénéficiaires de l'IFSE les agents de catégorie B appartenant au cadre d'emploi
des techniciens territoriaux.
- **DIT** que les autres critères définis dans la délibération du 20 décembre 2016 sont applicables.
- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au budget.
- **DIT** que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 01/01/2018.
- **APPROUVE** l'avenant à la convention de transfert des éléments de l'actif et du passif relatifs au retrait des communes de
Courtisols, Somme-Vesle et Poix.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention ci-jointe et toutes les pièces concernées.
- **DECIDE** d'approuver les statuts tels qu'ils sont rédigés en annexe à la délibération du Comité Syndical du 28/09/2017.
- **AUTORISE** monsieur le maire à notifier cette délibération à Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal
d'Aménagement des Bassins Aisne Vesle Suipe (S.I.A.B.A.V.E.S).
- **DECIDE** de procéder aux ouvertures des crédits suivantes sur le budget de l'exercice 2017 :

Chap. Article	Nature	Montant
014	Atténuation de produits	27 000 €
739223	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	
73	Taxes foncières et d'habitation	27 000 €
73111	Autres charges de gestion courante	



SEANCE DU 23 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois janvier à 20 heures 30,
le conseil municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Hubert ARROUART, maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de Muriel BISVAL, Nicolas COSSENET, Agnès GALLOIS, Catherine JULLIEN, excusés.

Monsieur le maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte-rendu de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

Séverine GOURVENEZ a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire

Le conseil municipal :

- **ENTEND** le compte-rendu de la commission «travaux» du 16 décembre 2017 présenté par Hubert FERRAND dont l'objet est la préparation du programme des travaux à effectuer en 2018.
- **DECIDE**, compte tenu de la date de vote du budget et conformément aux textes applicables, d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.
- **DECIDE** de confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à la communauté de communes de la Moivre à la Coole,
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention à intervenir entre la communauté de communes de la Moivre à la Coole et la commune.
- **DECIDE** de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps non complet d'agent d'accueil mairie/agence postale communale, au grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à raison de 26 heures hebdomadaires.
Cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^e alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.
- **DECIDE** de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'agent d'accueil et d'accompagnement de la MSAP, au grade d'adjoint administratif, adjoint administratif principal de 2^e classe ou adjoint administratif principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à raison de 35 heures hebdomadaires.
Cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.
Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^e alinéa de l'article 3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir.
Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.
- **DECIDE** de procéder à l'achat de matériel de désherbage et d'entretien des espaces publics (Herse étrille, broyeur d'accotement, balayeuse, désherbeur thermique...) pour un coût global de 65 000 € TTC ;
- **DECIDE** de lancer une consultation sur ce projet ;
- **SOLLICITE** les subventions au taux le plus élevé, auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- **PRECISE** que le financement sera assuré, outre les subventions escomptées, sur les fonds libres de la commune,
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires sur le budget 2018.

- **DECIDE** d'attribuer au Judo Club de Courtisols une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'organisation de la manifestation dans le cadre du 40^e anniversaire de l'association.
Par ailleurs, la salle Robert Chaboudé sera mise à disposition de l'association exceptionnellement à titre gratuit.
Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 65 article 6574 du budget 2018.
- **DECIDE** d'attribuer à l'Amicale des sapeurs-pompiers intercommunaux de Courtisols une subvention exceptionnelle de 500 € pour l'organisation d'un voyage à Paris pour participer à la cérémonie de ravivage de la Flamme sur la tombe du soldat inconnu le 17 février 2018.
Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 65 article 6574 du budget 2018.
- **ACCEPTE** un chèque de la SMACL correspondant au remboursement d'indemnités journalières pour un montant de 1 282,09 € à la suite d'un arrêt maladie d'un agent,
- **précise** que cette somme sera inscrite en recette au budget communal 2018.

Considérant que le soldat PIERRAT Paul Georges figure sur les registres du ministère des Armées comme «Mort pour la France».

- **DECIDE** de donner son accord pour inscrire Monsieur Paul Georges PIERRAT sur la stèle du monument aux morts de la commune.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.



SEANCE DU 20 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt février à 20 heures 30,
le conseil municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Hubert ARROUART, maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de Muriel BISVAL, Anne BRAZE, Carole CHOSROES, Nicolas COSSENET, Agnès GALLOIS, David GREVIN, Catherine JULLIEN et Philippe SEUBE, excusés.

Monsieur le maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte-rendu de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

Séverine GOURVENEC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal :

- **FIXE**, à compter du 1^{er} janvier 2019, les tarifs définis dans le tableau joint en annexe pour l'utilisation des salles et propriétés communales,
- **PRECISE** que la location de la salle Robert Chaboudé est soumise au versement d'une caution de 800 €.
Il est rappelé que la réservation de cette salle est subordonnée au versement d'arrhes correspondant à la moitié du prix de location.
- **PRECISE** que la location de la maison du parc est soumise au versement d'une caution de 500 €.
- **RAPPELLE** que les tarifs réservés aux habitants de Courtisols sont également applicables aux habitants des communes de Somme-Vesle et Poix.
- **ADOpte** le projet de travaux d'accessibilité des bâtiments mairie et salle Robert Chaboudé pour un coût de 134 500 € HT,
- **DECIDE** de lancer une consultation sur ce projet,
- **SOLLICITE** le bénéfice de la DETR au taux le plus élevé,
- **PRECISE** que le financement sera assuré, outre les subventions escomptées, sur les fonds libres de la commune.
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits nécessaires sur le budget 2018.

TARIFS DE LOCATION 2018

SALLE ROBERT CHABOUDÉ		
Extérieur		
Manifestation à but lucratif organisée par des professionnels / jour		1 350,00 €
Manifestation payante ou assimilée - Association, Comité d'entreprise, Entreprise / jour		1 095,00 €
Manifestation non payante - Association, Comité d'entreprise, Entreprise / jour		715,00 €
Scène		106,00 €
Courtisols / Somme-Vesle et Poix		
Manifestation à but lucratif organisée par des professionnels / jour		1 350,00 €
Manifestation payante ou non	Avec chauffage	408,00 €
- Association, Comité d'entreprise, Entreprise / jour	Sans chauffage	290,00 €
Réunion familiale / week-end	Avec chauffage	532,00 €
	Sans chauffage	352,00 €
Vins d'honneur / repas de sociétés / jour	Avec chauffage	259,00 €
	Sans chauffage	166,00 €
Bar + 1/3 de salle - associations communales / jour		225,00 €
Scène		57,00 €
Pour les associations de la commune (mise à disposition gratuite de la salle 1 fois/an)		

SALLES DE MAIRIE ET SALLE DU 3 ^e AGE		
La journée	Avec chauffage	40,00 €
	Sans chauffage	20,00 €
1/2 journée ou soirée	Avec chauffage	23,00 €
	Sans chauffage	15,00 €

PARC MASSEZ (la journée)		138,00 €
MAISON DU PARC MASSEZ (location du 1 ^{er} avril au 20 septembre)		
Courtisols / Somme-Vesle et Poix / jour	Avec chauffage	81,00 €
	Sans chauffage	69,00 €



SEANCE DU 20 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt mars à 20 heures 30,
le conseil municipal de la commune de Courtisols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Hubert ARROUART, maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de Muriel BISVAL, Nicolas COSSENET, Lilian COGNIARD,
Agnès GALLOIS, David GREVIN, Catherine JULLIEN et Philippe SEUBE, excusés.

Monsieur le maire demande à chacun des conseillers présents s'il y a des remarques ou observations à apporter au compte
rendu de la séance précédente.

Toutes les décisions prises sont adoptées.

Séverine GOURVENEZ a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le conseil municipal :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par
l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **ADOpte** le compte administratif de l'exercice 2017.
- **DECIDE**, sur proposition du maire, d'affecter au budget 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la
façon suivante :
Couverture du besoin de financement de la section d'investissement, compte 1068 «excédents de fonctionnement
capitalisés» pour la somme de 322 974,09 €.
Le surplus est affecté en recette de fonctionnement et porté sur la ligne 002 «excédent de fonctionnement reporté»,
pour 19 012,56 €.
- **VOTE** à l'unanimité le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- recettes : 1 183 312,56 €
- dépenses : 1 183 312,56 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- recettes : 1 232 370,76 €
- dépenses : 1 232 370,76 €

- **DEMANDE** la reprise par la commune de Somme-Vesle de l'emprunt n° 6836400 d'un montant de 325 000 € contracté en
2005 par la Communauté de communes des Sources de la Vesle auprès de la Caisse d'Epargne pour des investissements
voirie et mairie à Somme-Vesle et affecté à la commune de COURTISOLS lors des opérations de transfert suite au retrait
de la Communauté de communes de Suippe et Vesle.

- **DECIDE** de fixer les taux d'imposition comme suit :

Nature	Bases prévisionnelles	Taux	Montants
Taxe d'habitation	2 839 000 €	9,62	273 112 €
Taxe foncière propriétés bâties	1 851 000 €	7,56	139 935 €
Taxe foncière non bâties	292 700 €	4,52	13 230 €
Cotisation foncière des entreprises	283 400 €	7,52	21 311 €
TOTAL			447 588 €

- **DEMANDE** la reprise par la Communauté de communes de la Moivre à la Coole de l'emprunt n° 8931877 d'un montant
de 300 000 € contracté en 2011 auprès de la Caisse d'Epargne pour des investissements d'accueil périscolaire et affecté
à la commune de COURTISOLS lors des opérations de transfert après le retrait de la Communauté de communes de
Suippe et Vesle.

Le L.D.J

Local des Jeunes

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le service périscolaire et le LDJ sont gérés par la Communauté de communes de la Moivre à la Coole, qui dispose d'un site Internet où vous pourrez vous procurer divers documents et informations: www.ccmoivrecoole.fr



LE LOCAL DES JEUNES

Le LDJ accueille les jeunes de 11 à 17 ans habitant la CCMC (salle au 2 rue Mermoz). Les jeunes de 11 ans doivent être scolarisés au collège. Des activités pendant les vacances et certains vendredis soir en période «hors vacances» sont mises en place. Pour les vacances de février, les jeunes ont revisité certaines émissions TV.

21 jeunes ont pu bénéficier des activités : karaoké, un repas presque parfait où les apprentis organisateurs ont mis la main à la pâte pour confectionner le repas et concevoir les animations de la journée, sortie cinéma, journée sportive avec les autres jeunes de la CCMC à Vésigneul, tournois de baby-foot...

Pour les vacances d'avril, le programme était dédié au thème «voyage dans le temps». Ainsi, à travers des jeux, activités manuelles et tant d'autres, le LDJ a offert des activités pour tous les goûts. Les jeunes ont bien sûr pu donner leurs idées qui furent les bienvenues !

Les familles doivent remplir une fiche annuelle de renseignements pour ce service et reçoivent par mail une plaquette d'information pour les différents temps d'accueil proposés.



Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole : www.ccmoivrecoole.fr

Les jeunes ne doivent pas hésiter à en parler autour d'eux afin de faire de la pub !

Pour s'inscrire, vous pouvez contacter :

Cécile Paruitte l'animatrice
au 06 83 08 66 84

ou par mail à l'adresse suivante :
alshjeunecourtisols@hotmail.fr

LE SERVICE PERISCOLAIRE

Le service périscolaire (cantine, garderie et CLSH) est ouvert en période scolaire et la première semaine de chaque période de petites vacances scolaires.

Horaires d'ouverture :

Temps périscolaire : 7h00 à 9h00 / 12h00 à 14h00 / 17h00 à 19h00.

Mercredis en période scolaire : 7h00 à 18h30 (possibilité d'inscription en ½ journée ou journée complète).

Petites vacances : 7h30 à 18h30 (possibilité d'inscription en ½ journée ou journée complète)

Pendant les vacances de février, 28 enfants âgés de 3 à 10 ans ont travaillé sur le thème du carnaval : décoration des locaux grâce aux ateliers créatifs, comme la conception de «clowns rigolos», temps de jeux pour le plaisir de tous, atelier cuisine...

Une attention particulière est portée sur le rythme et les goûts des enfants.

Les activités des vacances d'avril ont été consacrées aux activités du jardinage et de la nature.

Pour toute inscription ou annulation aux services périscolaires, merci d'adresser une demande écrite à l'adresse mail suivante : garderie.courtisols@orange.fr

Le C.L.S.H.



Pour tout renseignement concernant les domaines scolaires, périscolaires et les transports scolaires, vous pouvez contacter Madame BASVILLE, responsable du pôle scolaire-périscolaire au 03 26 63 67 33 ou par mail : laetitia.basville@ccmoivrecoole.fr



INFORMATION IMPORTANTE !

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2018-2019

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2018-2019 sont ouvertes.

Les dossiers d'inscription sont disponibles dans votre mairie et seront à adresser à la Communauté de communes de la Moivre à la Coole dans les plus brefs délais pour enregistrement.

A l'école maternelle La Fontaine. Les projets se poursuivent...

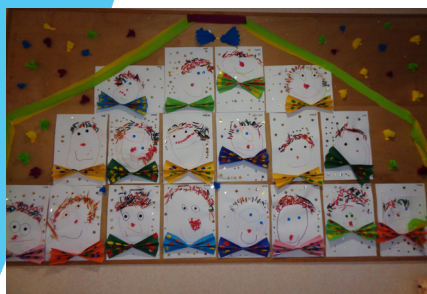
Le projet cirque

Au mois d'octobre les enfants et leurs parents ont pu assister au spectacle «Moi...et toi» de Mathieu Seclet et Sandie Lagler à la salle des fêtes de Courtisols.

Au mois de décembre, les élèves de la maternelle se sont rendus à Châlons-en-Champagne pour aller voir le grand Cirque de Noël de Medrano.

Au mois de juin, les 3 classes retrouveront Mathieu Seclet dans son atelier pour s'initier aux techniques d'équilibre, jouer les funambules, et devenir des acrobates en herbe !

Le spectacle de la kermesse aura pour thème le cirque.



Le carnaval

Au mois d'avril, les enfants des écoles La Fontaine ont fêté le carnaval. En attendant, les maternelles se préparent.



L'ouverture culturelle au monde

Les MS/GS découvrent actuellement l'Inde, la Chine et l'Afrique au travers de photos, d'albums, d'expériences culinaires, d'activités artistiques.

D'autres projets verront le jour d'ici la fin de l'année : athlétisme pour les MS/GS, initiation mini-tennis et projet fruits et légumes pour les GS, liaison GS-CP avec un rallye-maths, projet de correspondance avec des jeunes de Birmanie pour tous.

INSCRIPTIONS

Les parents des enfants nés en 2015 pourront inscrire leur enfant dès le mois d'avril pour la rentrée en petite section en septembre 2018.

Ils devront se présenter à la mairie pour demander un certificat de résidence et récupérer un dossier d'inscription fourni par la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

Les parents prendront ensuite contact avec Mme Vasse pour finaliser l'inscription. Téléphone : 03 26 66 61 78

A l'école élémentaire La Fontaine

Activités citoyennes



- 187 € ont été reversés à AFM Téléthon. Les enfants ont effectué des défis sportifs (passes ballon et course).
- 10 kg 550 de pièces jaunes ont été récoltés au profit de la Fondation des hôpitaux de Paris.
- Lors de l'opération «Nettoyons la nature», 8 sacs de déchets ont été collectés.
- La gendarmerie de Châlons-en-Champagne est intervenue chez les grands pour une formation de prévention routière.

Un grand merci aux petits et grands pour leur participation active.



Activités sportives

- La Scolarando aura lieu cette année au lac du Der le 29 mai.
- L'école fréquente depuis janvier l'Aquacité de Fagnières. Nos petits poissons sont ravis !
- Avec le concours de l'Usep Marne, les enfants découvrent des activités sportives différentes de celles qu'ils pratiquent habituellement à l'école.



Accès à la culture

- Lucas Billay, de Planète Mômes, viendra présenter un spectacle interactif sur le thème des dangers de la maison pour les plus jeunes, et sur celui de la Révolution industrielle pour les plus grands.
- L'intervention de l'organisme Interbev sur l'alimentation et l'élevage.
- La Comète nous a accueillis encore cette année pour un spectacle par classe.
- Organisée par le comité du Souvenir français, une sortie aura lieu le 22 mai. L'occasion pour les élèves de CM2 de commémorer cette dernière année anniversaire du centenaire de la Grande Guerre.
- Le projet de réalisation de la fresque a pris forme et nous permet de travailler autour des artistes peintres.
- Des ateliers cuisine «goûter anglais» lors de la semaine du goût ont ravi les gourmands.



Liaison entre les cycles

Les GS et les CP se rencontreront en fin d'année autour d'un rallye, les CM2 se rendront au collège Jean Moulin pour un rallye mathématiques avec les élèves de 6^e.



Classe de découverte

Les élèves de CM2 se sont rendus au mois de mars au Touquet pour 5 jours de découverte du milieu marin de la Baie de Somme.

Quelques temps forts, en collaboration avec l'Association des parents d'élèves :

- la fête de Noël,
- le Carnaval,
- la kermesse des écoles le 29 juin.

Une année scolaire riche en activités et en projets !



INSCRIPTIONS

En mairie de résidence, puis à l'école sur rendez-vous auprès de Mme Ribac, au 03 26 66 64 14



GARAGE SERVICES AUTO ET CENTRE SERVICES AUTO

95 RUE DE LA CROISSETTE

51460 COURTISOLS

TEL / .03.26.66.43.43 PORTABLE / 06.82.35.25.35

Heures d'ouverture : lundi au vendredi de 8 h à 12 h - 14 h à 18 h

Toutes mécaniques, révision, entretien et réparation toutes marques de véhicules,

Pneus toutes marques toutes dimensions, pneus moto cross et quad

Carte grise professionnels et particuliers et autres véhicules

Le service carte grise est ouvert tous les après-midis

Lundi au vendredi de 14 h à 18 h

NATH'C COIFFURE Styliste - visagiste



**OUVERT DU LUNDI APRÈS-MIDI
AU SAMEDI (JOURNÉE CONTINUE)
CARTE DE FIDÉLITÉ-FORFAIT JEUNES**



**CHÈQUE
CADEAU**

ESPACE BARBIER

2 bis rue Mermoz face à la banque - COURTISOLS - 03 26 64 24 16

La vie à l'école Sainte-Marie

Après une année 2017 achevée dans la bonne humeur avec le spectacle des Dingorikos et la traditionnelle soirée de Noël.



L'année 2018 a débuté avec gourmandise à l'école Sainte-Marie, en fêtant comme il se doit «les Rois». A la frangipane ou à la pomme, les enfants se sont régalez avec les bonnes galettes de M. Pautrat.



De nombreux événements ont animé la vie de l'école depuis la rentrée de janvier : la visite de monseigneur l'évêque, celle de Don Louis Marie pour discuter avec les élèves de l'entrée en Carême.



Dans un tout autre registre, le spectacle de Lucas Billay «Pépin dans le Jardin» a ravi les plus jeunes ; tout autant que la sortie cirque, qui elle, a donné quelques bonnes idées de déguisement pour le carnaval. Charlie Chaplin, les enfants en parlent encore !



Agréable moment de fête que le carnaval de l'école, grâce évidemment aux enfants mais aussi aux parents venus nombreux les admirer. Un délicieux goûter, préparé par les parents et les enfants, a clôturé l'après-midi.



Pour la chandeleur, des mamans sont venues en classe de maternelle aider les enfants à réaliser de délicieuses crêpes. Tous connaissent très bien la recette à présent.



Après les vacances d'hiver, place à la préparation de la kermesse qui aura lieu le 23 juin prochain sur le thème du théâtre. Un metteur en scène/comédien et une costumière sont venus toute une semaine à l'école pour expliquer le projet de fin d'année, commencer les répétitions et la fabrication des costumes des élèves. Cela promet un très beau spectacle encore cette année.



Côté événements sportifs, l'école Sainte Marie a participé à la journée «Mon école à vélo» le 19 mars dernier, ainsi qu'aux Olympiades, le 9 avril, pour les maternelles uniquement. Ces deux animations étaient pilotées par l'UGSEL Marne, avec pour objectif l'éducation à la citoyenneté et à la santé.

En 2017-2018, l'école s'inscrit dans plusieurs projets de développement durable. Elle participe au plan de recyclage des instruments d'écriture, à la collecte de bouchons au profit de l'association «les Bouchons de l'Amour» et à une collecte des gourdes de compote dans le cadre du programme de recyclage Tenacycle France.

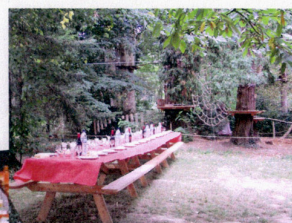
Inscriptions :

N'hésitez pas à contacter Mme Laloua, directrice, au 03 26 66 92 80

Traiteur Rousseaux Martine

"Le Tapas"

Location de tentes pour réceptions
Repas pour soirées associatives,
Baptême, Communion, etc



316 rue de Plain - 51460 Courtisols

Tél./Fax : **03 26 68 34 55**
Port : **06 80 70 58 57**

Habitat travaux

Auto-entrepreneur

Maçonnerie neuf et rénovation
carrelage, faïence, ravalement
placo, démoussage, nettoyage
toiture, pose menuiserie, parquet.

Tél : 06. 89.82.87.45
Habitat-travaux@orange.fr

93 rue de Plain
51460 Courtisols

N° siret :
79232221600013



FERRONNERIE D'ART

MARTIN Thibaut

9 rue de Verdun 51460 POIX

tel 03.26.64.56.34 / 07.87.54.96.91

tmartin995@gmail.com

facebook : Ferronnerie D'art Martin

site: ferronneriedartmartin.sitew.fr

La MARPA

(Maison d'Accueil et Résidence pour l'Autonomie)

«Les Charmilles»

Comme pour l'année 2016, 2017 s'est achevé sous les meilleurs auspices, en terme d'occupation, tant en ce qui concerne l'accueil permanent que l'accueil temporaire, et ce, malgré quelques difficultés en fin d'année, liées au départ précipité du responsable alors en place.

Face à cette situation, **madame Emmanuelle LITOLFF** est recrutée le 15 janvier 2018.

Celle-ci a réalisé une partie de sa carrière durant 14 ans au sein de la Maison de Retraite de Saint-Germain-la-Ville.

En plus de son expérience et de ses connaissances relatives à la prise en charge des personnes âgées, elle est titulaire d'une licence en management des structures médico-sociales.

Tous ces atouts lui permettront, sans nul doute, de reprendre en main la gestion et l'organisation de l'établissement et plus particulièrement en terme d'émulation, de dynamisme et d'adhésion aux divers projets à venir et ce au profit des résidents, comme le développement des animations, facteur essentiel pour le maintien des liens sociaux en toute autonomie.

Actuellement, la MARPA est en cours d'évaluation interne, en vue de renouveler son autorisation de fonctionnement en 2019, dans le cadre de la «Démarche Qualité», s'appliquant à l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux.



A l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la Marpa, une journée portes ouvertes aura lieu le samedi 6 octobre 2018.
L'information sera rediffusée en temps utile.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact par téléphone à la MARPA au 03 26 64 35 88 et demander un RDV à Mme Emmanuelle LITOLFF. Vous pouvez également consulter notre site internet : <http://courtisols.ma-marpa.com> (actuellement en cours de mise à jour).



GARAGE DF AUTOS

Mécanique et carrosserie sur véhicules
de toutes marques et de toutes époques
Nous effectuons également le changement de pare-brise

Nous disposons, le temps de l'intervention,
d'un véhicule prêté gratuitement

44 rue Aristide Appert, à Courtisols

03 26 66 93 79

KARINE Coiffure

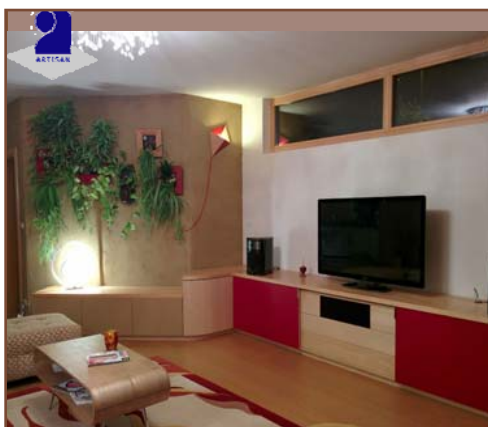


Styliste - Visagiste



5, rue de Dierdorf
51460 COURTISOLS

☎ 03 26 66 61 13



Ebénisterie d'art

Rénovation. Finition. Création.

ATELIER 228, Rue de Cheppe 51460 COURTISOLS
03 26 66 94 88 - 06 67 49 26 74

corinne.ebeniste@gmail.com

<http://www.corinne-ebeniste.fr>

Facebook page pro corinne ébénisterie d'art

Siret 49244401300014 APE 361K



Des livres à portée de lecteurs

Depuis que la porte d'entrée a été changée, la pancarte a disparu mais la bibliothèque est toujours là. Créée en 2007 à l'initiative de Jackie Lusse, historien local et maître de conférence, la bibliothèque «Joie de lire» de Courtisols demeure aujourd'hui le seul service culturel du genre à disposition des habitants de la commune.

Elle a été aménagée dans une salle de classe de l'ancienne école de filles, rénovée et repeinte pour l'occasion, rue du Souvenir Français. *«La mairie avait, à l'époque, fourni les étagères pour permettre un agencement sériel des ouvrages à proposer au public, se souvient Jackie Lusse, responsable de la structure».*

Depuis, une huitaine de bénévoles passionnés de lecture, s'occupe de l'enregistrement des nouveautés, au rythme des arrivages de dons de lecteurs et, assure à tour de rôle, l'ouverture hebdomadaire du local. Actuellement, près de trois mille titres, dont on peut consulter le référencement alphabétique par genre sur le site de la commune, sont proposés gratuitement en prêt au public. Pour en profiter, il suffit d'une minute à peine pour simplement renseigner son nom d'emprunteur et les coordonnées de l'ouvrage emprunté sur une fiche manuscrite. *«On ne demande pas de droit d'inscription, le prêt n'est limité ni dans la durée ni dans la quantité», précise un bénévole. «On fait en sorte que les gens soient libres dans l'accès comme dans l'utilisation du service».*

Sur les rayonnages, de A comme Andersen à Z comme Zola, des auteurs classiques côtoient des auteurs plus contemporains, des contes, des romans, des policiers et des histoires vraies attendent des lecteurs de toutes les générations, sans oublier les magazines et les bandes dessinées. Un espace est même dédié aux tout-petits, avec le mobilier adapté.

La bibliothèque est ouverte
chaque mercredi de 17h30 à 18h30



Renseignements et contact :
Jackie Lusse au 03 26 70 56 26

Références à consulter en ligne :
<http://www.courtisols.fr/activites-sport-et-loisirs/culture/bibliotheque-joie-de-lire>



Services funéraires • Marbrerie • Contrat obsèques



CHAUFFERT



ZI RN3 - 51460 COURTISOLS – Tél. 03 26 66 60 01

www.chauffert.fr

33, rue Berryer - 51800 STE MENEHOULD – Tél. 03 26 60 18 63

Hab: 2018.51.50 ORIAS: 07031537

*Entreprise familiale
à votre service
depuis 1974*

SERVICE FUNÉRAIRE

Organisation complète d'obsèques, transport de corps toute distance
Chambres funéraires accessibles par les familles 7J/7 et 24h/24
Accompagnement dans les démarches après décès

MARBRERIE

Caveaux, monuments personnalisés, gravure, sculpture
Large choix de monuments disponibles consultables sur www.chauffert.fr

CONTRAT OBSEQUES

Pour libérer vos proches du financement et de l'organisation de vos obsèques. Prenez RDV avec Ophélie pour tout renseignement.

**VOUS ACCOMPAGNER
TOUT SIMPLEMENT**



FLORA COURTISIENNE

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES

Z.I. RN3 / 51460 COURTISOLS

Tél : 03 26 66 60 01 Fax : 03 26 70 53 58

Horaires d'ouverture

Lundi – Vendredi 09h00 - 12h00
14h00 - 18h00

11 novembre 2017 : Un vibrant hommage

Al'occasion de la cérémonie du 11 novembre, Hubert Arrouart a donné lecture du message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées. Les sonneries d'usage, le dépôt d'une gerbe en mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France et l'interprétation de la Marseillaise par l'assemblée présente et notamment les enfants des écoles ont ponctué cette manifestation.

Réunis ensuite à la mairie de Courtisols, les participants ont entendu par Denis Dupuis, président du Souvenir français, la liste des militaires et civils de la commune disparus au cours des différents conflits avant de partager ensemble le verre de l'amitié.



Marché gourmand Les bons produits au rendez-vous

Une vingtaine d'exposants étaient présents pour le marché gourmand 2017 organisé par le COFAC à Courtisols. Inauguré par Hubert Arrouart, maire, et Thierry Bussy, conseiller départemental, cette manifestation a été l'occasion, pour l'ensemble des visiteurs, environ 1000, de trouver sur place d'excellents produits à déguster rapidement ou à mettre de côté en attendant les fêtes de fin d'année.

Entre pain, viennoiseries, bocaux de diverses conserves, vins et champagne, sans oublier la bière, le miel, le pain d'épices, les pâtes et les pâtés...

Du sucré, du salé... bref, de quoi se régaler, d'autant plus que certains exposants n'ont pas hésité à proposer quelques-uns de leurs produits au moment du vin d'honneur qui suivait l'inauguration.

**Le prochain marché gourmand aura lieu
le 25 novembre 2018.
A noter dès à présent dans vos agendas !**



Une belle occasion également pour mettre à l'honneur **quelques élèves d'une classe de BTS** qui présentaient sur le stand des vins de Moselle une création originale d'un vin pétillant à la bergamote. La relève en matière de création sera sans aucun doute assurée. On leur souhaite donc le meilleur !

Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux habitants



Avec 36 nouvelles familles, la commune de Courtisols s'est enrichie de 102 habitants, amenant ainsi la population totale à 2543

courtisiens et courtisiennes.

La cérémonie des vœux est, depuis quelques années, l'occasion d'accueillir ces nouvelles familles et c'est ainsi qu'Hubert Arrouart devant un parterre de notables, de dirigeants d'associations, des voisins vigilants, du président de la communauté de communes de la Moivre à la Coole (CCMC), Michel Jacquet, et des conseillers départementaux, Valérie Morand et Thierry Bussy, a pu présenter à ces nouveaux habitants un diaporama sur la commune et ses multiples services et commerces.

Furent ensuite évoqués le maintien de la pression fiscale (augmentation des taux de la CCMC et diminution, en contrepartie, des taux de la commune), les travaux en cours ou à venir avec, notamment, l'aménagement du secrétariat de mairie qui proposera bientôt de nouveaux services telles l'agence postale et la MSAP (maison des services au public), et enfin l'assainissement non collectif (compétence de la communauté de communes), également évoqué par Michel Jacquet.



Le zéro phyto fut également abordé puisque la loi oblige à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage. La commune réfléchit depuis plusieurs mois à la solution idéale et Hubert Arrouart n'a pas manqué de faire appel à la bonne volonté de la population pour, d'une part, faire preuve d'une certaine tolérance quant à l'état actuel des trottoirs parfois enherbés et, d'autre part, à l'investissement de chacun pour participer à ce désherbage devant son habitation.

Thierry Bussy a finalisé cet accueil par un discours mentionnant l'aménagement numérique du territoire, une des priorités de l'Argonne, même si Courtisols n'est pas si mal loti en la matière, notre commune étant inscrite dans la zone à aménager en priorité sur le territoire marnais. A suivre donc !

La cérémonie des vœux s'est terminée par le partage du verre de l'amitié et de la galette des rois permettant à chacun de discuter avec l'ensemble des participants et notamment les nouveaux habitants auxquels fut offert un cadeau composé de deux tasses ornées du blason de la commune et des quelques documents papiers à parcourir pour connaître plus en détail la commune dans laquelle ils ont choisi de vivre. Bienvenue à eux, bonne installation à Courtisols et bonne et heureuse année 2018 à tous !



Thé dansant : de nombreux danseurs sur le parquet de la salle Robert Chaboudé

Contrairement à l'année 2017, la météo de la journée consacrée au thé dansant 2018 a été propice à l'accueil des nombreux danseurs qui avaient choisi de profiter du parquet de la salle Chaboudé pour pratiquer valse, tango, mambo, cha-cha-cha, paso doble et autres danses de salon sur la musique et les chansons interprétées par Damien Bérézinski et son orchestre.

Un bel après-midi pour les organisateurs qui eurent plaisir à accueillir les heureux danseurs qui profitèrent ainsi de ce bel espace.

Jusqu'à la fin, la piste fut ainsi envahie par tous les danseurs et chacun put s'amuser et danser jusqu'à la fin de la journée.



Rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour le thé dansant 2019 qui aura lieu le dimanche 6 janvier.
A noter dans vos agendas !

13^e expo d'art : Variété et qualité appréciées par le public

45 artistes peintres, sculpteurs et photographes ont participé à la 13^e Expo d'Art de Courtisols. Inaugurée par Hubert Arrouart, accompagné de Thierry Bussy, conseiller départemental, et de Nicole Sage, invitée d'honneur de la manifestation, cette expo proposait de découvrir des œuvres de qualité et très variées.

Nicole Sage n'a pas manqué, à chaque stand, de discuter avec l'exposant de la technique employée, du matériel utilisé, des sujets traités. Un beau partage entre artistes.



Chaque année, un concours est organisé à l'occasion de cette manifestation et le thème 2018 était : les 4 saisons sur une même œuvre.

Le public a déterminé un classement comme suit :

- 1^{er} prix : LARCHER Claudine
- 2^e prix : BRACHET Dominique
- 3^e prix : ABRAHAM Solange
- 4^e prix : LUSSE Françoise
- 5^e prix : HENRY Monique

Remerciements à Nicole Sage pour son investissement à l'occasion de cette manifestation, félicitations aux heureux lauréats du concours et rendez-vous pour la **14^e Expo d'Art de Courtisols prévue le 3 février 2019 !** Le thème du concours est «un coucher de soleil sur paysage».



Installation neuve et rénovation

Motorisation portails et volets

Vidéo surveillance

Interphonie

Dépannage

Domotique

Alarme

Ventilation

TEL 06.23.43.68.03 FAX 09.59.82.07.87

hlelec51460@gmail.com

4 RUE VICTOR HUGO - 51460 COURTISOLS

S.A.R.L MONTEIRO & FERREIRA

Pose parquet - Ponçage -Vitrification

Peinture intérieure et extérieure

Revêtement sols et murs



8 bis, rue de l'Arsenal - 51000 Châlons en Champagne

monteiro-ferreira@orange.fr

Tél : 03.26.68.43.04 - Fax :03.26.84.96.57

Citoyenneté buissonnière inattendue

La cérémonie de citoyenneté doit constituer un moment fort dans la vie des jeunes parce qu'en atteignant la majorité, ils accèdent au droit de vote. Depuis 2007, le code électoral prévoit une cérémonie dont l'organisation est à la charge du maire et c'est dans ce cadre que, Hubert Arrouart, premier magistrat de Courtisols, a reçu samedi 24 mars, en mairie, les jeunes courtisiens nouvellement inscrits sur les listes électorales. Plus précisément, les quatre futurs jeunes électeurs qui avaient répondu à l'invitation. Et c'est avec une déception non feinte que le maire a constaté les absences en nombre, en présence des conseillers municipaux et des membres de la commission des listes électorales. Parmi les dix-huit autres jeunes encore attendus, seuls deux étaient excusés.

Les jeunes présents, deux filles et deux garçons, étaient venus seuls ou accompagnés d'un parent, pour recevoir leur toute première carte électorale et le livret du citoyen.

Parmi eux, Antoine a confié être venu parce que *«Le maire prend le temps de nous inviter, c'est normal de prendre le temps de répondre à son invitation. Et puis la carte électorale, c'est important, j'ai bien l'intention de l'utiliser»*. De leur côté, Clara et Mariane ont apprécié ce rendez-vous citoyen et estiment que c'est *«une vraie chance de pouvoir exprimer son avis quand on nous le demande, grâce à la carte d'électeur»*.

En prélude à la distribution des documents, le maire a rappelé les principes fondamentaux de la République et a retracé un court historique des étapes qui ont permis à chaque citoyen de bénéficier du droit de vote « alors que dans certains pays, des gens se battent encore pour échapper à la dictature et obtenir la démocratie ».

Mémo historique des dates clés du droit de vote :

- 1791 à 1848 : différents systèmes de suffrage censitaire.
- 1848 : suffrage universel masculin et vote secret dès 21 ans.
- 1944 : droit de vote et suffrage universel des femmes.
- 1945 : droit de vote des militaires de carrière.
- 1946 : droit de vote aux français d'outre-mer.
- 1974 : droit de vote à partir de 18 ans.



En 2019 auront lieu les élections européennes. Si vous êtes intéressé(e) pour participer à la tenue des bureaux de vote de votre quartier et vivre cette expérience citoyenne, vous pouvez communiquer vos coordonnées au secrétariat de mairie qui vous inscrira sur une liste des assesseurs potentiels.

MENUISERIE AGENCEMENT BERGEROT

Porte, fenêtre
BOIS, PVC
Escalier
Portail
Cuisine
dressing
lambris

**30 RUE DU TERME
LAHAN
51460
COURTISOLS
Tél 03 26 69 18 80**

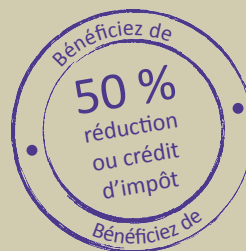
Isolation
Cloison
Plafond
Et faux plafond
Véranda
Terrasse bois
parquet



Les jardins de
VINCENT

- Entretien de votre espace vert tout au long de l'année
- Création, plantation, engazonnement, arrosage automatique
- Réagencement de votre écrin de verdure
- Conseils personnalisés

Ma passion,
votre jardin !



Avant



Après



Vincent GODIN - 330 rue du Gué 51460 COURTISOLS
☎ 06 75 33 22 72 - ✉ lesjardinsdevincent@yahoo.fr

Tiphaine Graf, un jeune talent qui se dévoile !

Les expositions à Courtisols sont parfois l'occasion de découvrir de jeunes (ou moins jeunes) talents qui se révèlent pour le plus grand plaisir de tous.

C'est ainsi qu'à l'occasion de l'exposition artistique et artisanale de novembre dernier, nous avons eu le plaisir de découvrir Thiphaine GRAF, tout juste âgée de 20 ans, qui a présenté ses œuvres aux visiteurs. Crayons, peinture, rien ne fait peur à cette jeune artiste, dotée «d'un bon coup de crayon» et qui fonctionne à l'émotionnel, au coup de cœur !

Etudiante à l'IUT de Reims, Tiphaine continue à pratiquer son art à ses moments de liberté et de loisirs et promet de nous faire partager ses nouvelles créations dès que l'occasion se présentera. A suivre donc !



PORTAIL - GRILLES - CLÔTURES
ACIER - PVC - ALUMINIUM
PERSIENNES - VOILETS BATTANTS
VOILETS COULISSANTS
PORTES DE GARAGE
• SECTIONNELLES • LATÉRALES • À VANTAUX
DEVIS GRATUIT
LABILLOY JF
03.26.64.55.15 - 06.48.13.86.14
jean-francois.labilloy@orange.fr

Maison

SOUPLY

Restaurant

Soirée Étape

Maitre

Restaurateur

8, rue du Faubourg St Antoine

51000

CHÂLONS EN CHAMPAGNE

☎ 03 26 68 18 91

Maison Familiale fondée en 1930

par François Rimaire

Cuisine traditionnelle revisitée

et personnalisée,

élaborée avec des

produits régionaux

Fermeture le Dimanche

et le Vendredi soir

☎ 03 26 68 18 91

e-mail : restaurant.souply@bbox.fr

à votre service

depuis 4 générations

avec l'arrivée de Fabien,

diplômé de l'Ecole Hôtelière

Cuisine traditionnelle

et Pâtisseries

artisanales

Recommandé

par le guide du

routard depuis 1992

POÊLES À BOIS - POÊLES À GRANULÉS - CHEMINÉES

INVICTA

Plus beau. Plus chaud. Moins cher.

deville

CRÉATEUR DE CHALEUR DEPUIS 1846

Chauffez-vous design

sans mettre le feu à votre budget.

invicta.fr

deville.fr

fabrication française

RGE Qualibois

DEVIS GRATUIT

CONSEIL

INSTALLATION

SERVICE

GARANTIE

INVICTA

shop

Epernay - 03 26 32 38 20

Courtisols - 03 26 66 59 59

Châlons-en-Champagne - 03 26 26 42 04

Invicta et Deville sont des marques d'Invicta Group

Les travaux

Secrétariat de mairie 1^{ère} phase – aile gauche

Chronologie des travaux



• Désamiantage des locaux



• Géothermie (puits et pompe à chaleur)



• Démolitions intérieures



- Création des bureaux (cloisons, plafonds, placards,...)
- Electricité, plomberie et chauffage.
- Peinture et revêtements de sols.
- Couverture tuiles et ardoises.



Démarrée mi-septembre 2017, la première phase de travaux concernant l'aile gauche du bâtiment a été réceptionnée le 7 février 2018.

Le secrétariat de Mairie a déménagé provisoirement dans cette aile depuis le 8 février 2018.

Secrétariat de mairie *2^e phase – aile droite*

Démarrés le 12 février, les travaux se poursuivent par :



- Démolitions intérieures



- Création des bureaux (cloisons, plafonds, placards,...)
- Poursuite des travaux d'électricité, plomberie et chauffage



- Poursuite de la couverture (ardoises).



- Réfection des façades (remplacement des briques détériorées et reprise des joints après lavage des façades).



Les travaux de cette 2^e phase devraient se dérouler sur une période de 3 mois pour une terminaison le 15 mai 2018.

Le secrétariat de mairie se réinstallera alors dans les locaux réhabilités hébergeant l'Agence postale communale.

Les services publics regroupés (Maison de service au public, ADMR, assistante sociale, conciliateur de justice, office notarial) pourront intégrer leurs locaux.



CONCILIATEUR
de justice



Maison de services au public (MSAP)

La MSAP a pour missions d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les services publics.

Les Maisons de services au public délivrent une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques, les Maisons de services au public articulent présence humaine et outils numériques.

Guichet unique administratif, la MSAP c'est la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics.

La MSAP n'intervient pas à la place des organismes, mais en amont, en soutien des usagers qui demandent son aide.

Grâce à la MSAP vous pouvez :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre.
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers.
- Être accompagné dans vos démarches.
- Pour effectuer vos démarches en ligne.
- Pour obtenir un formulaire et sa notice.
- Pour vous aider à constituer un dossier.
- Être aidé pour la rédaction de CV, lettres de candidatures, courriers administratifs.
- Être conseillé dans votre recherche d'emploi et d'information.

La MSAP c'est aussi :

- L'affichage des offres d'emploi.
- De la documentation à votre disposition.
- La possibilité de réaliser et d'imprimer votre curriculum vitae.
- L'accès gratuit à Internet sur les sites de l'emploi, de la formation et de l'administration en ligne.

Maison du parc Massez



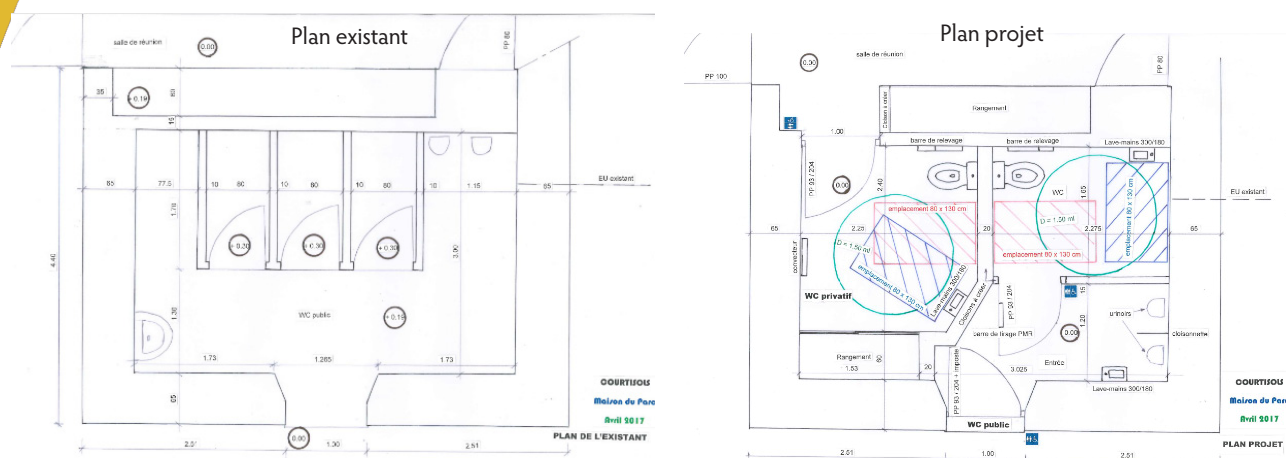
Cette maison située au cœur du parc Massez ne disposait pas de sanitaire privatif, mais d'un sanitaire public régulièrement vandalisé.

La commune a décidé de modifier les locaux en divisant l'ancien sanitaire public en un sanitaire privé et un autre public. Les travaux ont consisté en la démolition de la dalle béton existante, afin d'être au même niveau que la salle principale et être accessible aux personnes à mobilité réduite, puis la construction de cloisons séparatives. Ensuite, seront exécutés les travaux de plomberie, d'électricité, de carrelage et de peinture.

Les entreprises attributaires des travaux sont :

- LOT 1 : Démolitions – Maçonnerie : COSNET Nicolas de Courtisols (51)
- LOT 2 : Menuiseries extérieures : ROUX Alain de Saint Martin sur le Pré (51)
- LOT 3 : Menuiseries intérieures : COSNET Nicolas de Courtisols (51)
- LOT 4 : Electricité – Chauffage électrique : THIRION de Suippes (51)
- LOT 5 : Plomberie – Sanitaires : IMS de Courtisols (51)
- LOT 6 : Revêtements de sols et murs : CANTARUTTI de Suippes (51)

La particularité de ces travaux est que le sanitaire public sera équipé d'une porte métallique avec gâche électrique programmable afin que ce local soit ouvert suivant une plage horaire donnée par la mairie. Ces horaires pourront être variables selon les saisons.



Ces travaux ont été réalisés pour un montant de 23 000 euros HT.

Subvention du conseil départemental : 4 600 euros.



Fleurs & D'Lys

Art Floral - Décoration - Epicerie Fine

Art Floral

Composition florale – Bouquet
Mariage – Deuil



Décoration

Décoration d'intérieure - Vase
Lampe - Art de la Table



Epicerie Fine

Terrines Terre / Mer – Tapenade
Bières artisanales – Biscuits salés et sucrés
Chocolats – Confitures – Miel – Bonbons

Zone Commerciale Intermaché

3 rue Joseph Monier
51460 COURTISOLS

03.26.21.46.95

06.19.13.48.65

fleursetdlys@gmail.com



Horaires :

Du Lundi au Vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h,

le Samedi

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h,

le Dimanche et jours fériés

de 10h à 12h30.



Fruits et Légumes en agriculture biologique

Point vente à la Ferme des Cyprès

Jours d'ouverture :

- Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 18 h 30
- Jeudi 16 h 30 - 18 h 30
- Vendredi 9 h 30 - 12 h 30

(Accès uniquement par les HLM, ne pas traverser la cour de la ferme)

Pensez à vos plants !

Présents sur les marchés de Châlons en Champagne, Epernay, Vitry le François

M. ROLLET - 67 rue Massez - 51460 COURTISOLS - 06.77.57.36.52



Découvrez nos produits sur
www.ferme-des-cypres.fr

A.S.C. Section Danse

Nous vous rappelons que les cours de danse classique et modern' jazz ont lieu le samedi, dans la salle de danse du gymnase intercommunal (classique à partir de 4 ans et modern'jazz à partir de 8 ans).

Les cours sont assurés le samedi précédent les vacances, mais jamais pendant les vacances scolaires, sauf rattrapage.

Notre assemblée générale a eu lieu le 9 novembre 2017 à 20h00, à la mairie de Courtisols. Nous remercions tous les représentants de la mairie, les parents et les adhérents d'être venus.



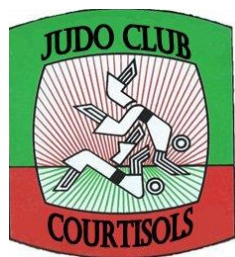
Nos danseurs et leur professeure Valérie Bouchet-Pichelin vous présenteront leur **gala annuel** le **samedi 16 juin 2018**.

Nous avons organisé une journée porte ouverte le 2 décembre 2017 suivi de notre traditionnel goûter de Noël, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Afin de se dire au revoir avant les vacances, **une boum chaussettes sera organisée le 30 juin** puis nous nous retrouverons **au forum des associations en septembre**.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente, Laetitia Jesson
au 06 49 68 27 18 ou sur ascdanse@gmail.com.



Judo Club de Courtisols

La saison sportive 2017-2018 a repris sur les chapeaux de roue début septembre 2017, avec en point de mire les rencontres nationales pour lesquelles nos judokates se sont qualifiées au printemps 2017. Ainsi, Lixia a participé au championnat de France cadettes et Manon au championnat de France minimes l'automne dernier.

Plus récemment, Juliette a terminé deuxième de sa catégorie lors de la demi-finale cadette Grand-Est à Troyes et a continué sa préparation pour la prochaine étape, le championnat de France 1^{ère} division de Ceyrat (Puy de Dôme) les 7 et 8 avril.

La section benjamins, forte de 11 judokas et judokates, participe à toutes les rencontres en Champagne-Ardenne avec des classements très honorables et de fréquents podiums. Sacha s'est ainsi qualifié début février pour le championnat régional.

Le palmarès ne serait pas complet sans nos vétérans qui ne sont pas en reste. Cyril a obtenu sa ceinture noire 1^{er} dan début décembre au terme d'une année de tournois au cours desquels il a accumulé les 10 victoires nécessaires à cette consécration, tout en travaillant les katas (présentation technique) trois fois par semaine depuis septembre.



Benoît, professeur ados/adultes – Cyril, nouveau «ceinture noire»

Depuis avril 2017, le Judo club de Courtisols a élargi son champ de compétences avec la nomination d'Anaël en tant qu'arbitre fédéral départemental. Cela nous permet d'être en permanence au fait des nouvelles règles d'arbitrage fédérales avec lesquelles nos compétiteurs seront jugés sur les tatamis.

La section JUJITSU est toujours très active avec une majorité de femmes, jeunes et moins jeunes. L'atmosphère conviviale permet à chacune de pratiquer, selon son choix, une activité de loisir axée sur la remise en forme ou sur la préparation d'un grade. Dans tous les cas, le plaisir et la bonne humeur ne sont jamais très loin.

Nous participons régulièrement à des rencontres d'entraînement départementales et régionales où nos pratiquantes profitent de ces échanges pour enrichir leurs techniques et partager leurs connaissances dès retour dans le club. Nous espérons présenter les premières ceintures noires en option JUJITSU d'ici deux ans.

Venons-en à présent à un évènement important de cette saison : **le Judo club de Courtisols va fêter ses 40 ans, le 26 mai prochain**, en organisant des cours et des animations sous la houlette de **Eiji Kikuchi san, expert japonais du judo en France**. Ce sera l'occasion pour nos compétiteurs de parfaire leurs techniques et, pour les plus jeunes, de côtoyer un haut gradé dans la pratique de leur activité sportive. Parents et familles seront les bienvenus. L'ensemble de ces manifestations se déroulera à la salle Robert Chaboudé avec une ouverture aux clubs alentours le samedi après-midi.

Bien que notre club soit modeste par son nombre d'adhérents, il n'en est pas moins reconnu pour le niveau de ses compétiteurs et pour la tenue de l'ensemble de ses judokas lors des diverses rencontres auxquelles nous participons, et ce, quelle que soit leur classe d'âge. Le judo est certes un sport de combat, mais également une école de discipline où nous apprenons la vie en communauté tout en préservant la convivialité de nos échanges. Comme aime à le dire Benoît, un de nos professeurs, «le judo est un sport individuel qui se prépare en équipe».

Horaires des cours et catégories d'âge

JUDO

Mardi	18h15 – 19h15	enfants de 2011/2012
Mardi	19h15 – 20h30	enfants de 2009/2010
Vendredi	18h30 – 20h00	enfants de 2006 à 2008
Vendredi	20h00 – 21h45	enfants 2005 et plus / adultes

JUJITSU

Mercredi	19h30 – 21h00	adultes et adolescents
----------	---------------	------------------------

Karaté Club de Courtisols

La saison 2017/2018 a commencé sous de bons augures, avec les nombreux contacts pris lors du forum et qui se sont concrétisés par des inscriptions dans la foulée. D'autres inscriptions ont suivi pendant l'hiver et aujourd'hui, l'effectif est stabilisé avec une hausse de plus de 50% par rapport à l'année précédente, et un équilibre féminines/ masculins presque parfait.



Parmi les nouveaux venus, le club compte le retour après un an d'absence, de deux karatékas, ceintures noires et détenteurs du DIF (diplôme d'instructeur fédéral), ce qui permet d'organiser plus facilement des entraînements par groupes de niveaux.

Le 17 février, le club a reçu les pratiquants de jiu jitsu, entraînés par Alain Tisserand, pour un cours commun d'une heure, dédié à la découverte des pratiques du karaté. L'exercice a semble-t-il, plu à tous les participants qui ont pu échanger leurs impressions lors d'un rafraîchissement proposé à l'issue du cours.



Entraînements au gymnase :

Enfants/ados mardi 19h00-20h00

Ados/adultes lundi 19h00- 20h00,
mardi et vendredi 20h00-21h00

Adulte/compétition vendredi 21h00-22h00

Contact : au siège social 03 26 66 64 13



A.S.C.E. Foot

DATE A RETENIR

Dimanche 25 mai 2018

tournoi : U6, U7, U8, U9,
U10, U11/U12, U13

Equipes engagées pour la saison 2017/2018

U6, U7, U8, U9 : **Huit** équipes évoluant sous forme de plateaux le samedi après-midi.

U10, U11 : **Une** équipe en **Excellence**) les rencontres ont lieu sous forme de plateaux le samedi matin à
Une équipe en **Honneur**) 10h00 avec 3 ou 4 équipes.

U12, U13 : **Deux** équipes en **Promotion** - match le samedi après-midi à 14h00 ou 16h15.

U14, U15 : **Une** équipe en **Honneur** - match le samedi après-midi à 15h30.

Seniors : **Une** équipe en **1^{ère} série Marne**)
Une équipe en **3^e série Marne**) match le dimanche après-midi à 15h00.

Pour la saison prochaine, venez nous rejoindre dès maintenant en contactant :
le président 03 26 66 67 67 - 07 68 20 13 25 - luc.appertraullin@free.fr
le secrétaire 03 26 66 90 11 - 07 71 73 02 60 - appertraullin.jacky@orange.fr



Protégez votre habitation efficacement,
vivez mieux tout simplement



**Alarmes
Domotique
Services**



Un système certifié
pour une sécurité garantie

- Installation sans dégradation
- Facilité d'utilisation
- A la pointe de la technologie
- Garantie 5 ans*
- Fabrication française
- Plus de 30 ans d'expérience



Guy CHESSEL : Installateur Agréé
Spécialiste radio et courants faibles.
SAV et MAINTENANCE tous systèmes

- Alarmes sans Fils ou Filaires
- Portails et Volets Télécommandés
- Interphones et Vidéo Portiers
- Contrôle d'Accès
- Télé et Vidéo-Surveillance

Conseils, Devis Gratuit. N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER !

3 rue des Ouches 51460 COURTISOLS

Tél : 03.26.21.10.94 OU 03.26.67.93.36 OU 06.07.69.03.56

a.d.s.alarmes@wanadoo.fr

depuis
2003



AUTOSECURITÉ
CONTRÔLE TECHNIQUE

Mise à disposition
d'un véhicule de courtoisie

Récupération de votre
véhicule à votre domicile
sur demande

**CONTRÔLE TECHNIQUE
BARTHELEMI**

03 26 66 36 15

**ZI LA LOUVIÈRE
51600 SUIPPES**

**Du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h30**

Le samedi de 8h00 à 12h00

ct-barthelemi@autosecurite.com

CENTRE RECOMMANDÉ PAR



Véhicules particuliers • Utilitaires • 4 roues motrices • Camping-cars • Voitures de collection

PRENEZ RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR WWW.AUTOSECURITE.COM



Tennis Club de Courtisols

Le printemps revient, l'occasion de découvrir le tennis ! Le Tennis Club de Courtisols vous propose une licence découverte valable 3 mois où vous pourrez jouer à volonté et découvrir toutes les activités du club !

Le tennis scolaire où notre enseignant, Philippe propose aux enfants des 2 écoles de notre commune des séquences de découverte du tennis.



La compétition : le Tennis Club propose à ses licenciés de participer à différentes compétitions : pour les dames, 2 équipes départementales sont engagées pour les critères de printemps. Comme les années passées, une équipe féminine du TCC a participé également aux Raquettes FFT. Cette animation réservée aux femmes peu classées, a pour but de motiver les joueuses à faire de la compétition.

Pour les hommes, trois équipes dont 2 régionales sont engagées pour les critères de printemps.

Pour les jeunes, une équipe 11/12 ans est inscrite permettant à nos jeunes licenciés de découvrir la compétition.

Le Tennis Club de Courtisols organise également des tournois : après 2 tournois Galaxie cet hiver pour nos très jeunes licenciés (8/9/10 ans), notre tournoi jeunes (12 à 18 ans) a eu lieu du 14 au 28 avril, suivi par le tournoi seniors dames qui aura lieu en juin et le tournoi seniors hommes qui se déroulera en septembre.

A noter cette année, la création du **Circuit de la Destinée** : 4 clubs (Courtisols, Mourmelon, Sainte-Menehould et Sarre) ont décidé de se réunir pour créer ce circuit. Les joueurs et joueuses qui auront gagné le plus de points seront récompensés et les 4 meilleurs 3^e séries de chaque tournoi se retrouveront pour le tournoi des champions qui aura lieu cette année le 7 et 8 juillet au TC Courtisols.



Le loisir : après la galette des rois cet hiver, l'animation «Viens taper la balle avec tes parents» et notre 3^e chasse aux œufs en avril, place à la fête du tennis le 21 mai, le voyage à Roland-Garros le 26 mai et notre 2^e fête de la raquette en partenariat avec le club de badminton et celui du tennis de table.

Une fin d'année bien remplie qui marquera le départ, en tant qu'enseignant, de Michel JOUAULT, moniteur brevet d'état du club. Après de nombreuses années d'enseignement, Michel souhaite arrêter. Il laissera la place à Romain FOSSIER, brevet d'état également, qui enseigne aussi au club de Mourmelon. Romain sera déjà présent cette saison pour la fête du tennis, l'enseignement aux écoles et lors du forum des associations.

Nos prochaines manifestations :

21 mai : journée portes ouvertes «Fête du tennis».

Du 9 au 30 juin : tournoi Seniors dames.

30 juin : A.G. du Tennis Club à 11h00.

7 et 8 juillet : tournoi des champions Circuit de la Destinée.

Septembre : tournoi Seniors hommes ;
Forum des associations.

Le saviez-vous ?

Combien de balles de tennis sont utilisées pour le tournoi de Roland-Garros ? Le nombre est impressionnant ! Tous les ans, ce sont 60 000 balles qui font des allers-retours entre les raquettes des champions !

La terre battue est-elle purement et simplement de la terre battue ? La couleur du terrain vient d'une fine couche de brique pilée, répandue sur une surface en calcaire haut de gamme broyé très fin et compacté. Un revêtement vraiment particulier pour les joueurs, car c'est plutôt glissant.

Pour tous renseignements, contactez notre Président : Christophe PLY – 293 rue de Plain – COURTISOLS
06 14 49 02 22 - 55510133@fft.fr

Pour découvrir la vie du club, n'hésitez pas à consulter notre site : www.club.fft.fr/tccourtisols ou à nous retrouver sur



Association Sports et Loisirs (A.S.L.)

L'ASL propose toujours un large éventail d'activités, sportives et de loisirs, à destination des enfants et des adultes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la rentrée de septembre. Vous pouvez faire deux essais gratuits avant de vous inscrire dans la discipline de votre choix.

Toutes les activités ont lieu au gymnase de Courtisols, sauf la sophrologie à la Marpa et la marche nordique en extérieur.

Cours collectifs de sophrologie :

Une heure rien que pour soi ... pour respirer ... se poser ... souffler ... éliminer les tensions musculaires, psychologiques et ... se recharger. Tout cela dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Vous repartirez détendu(e), apaisé(e), avec plus de sérénité, de confiance en vous, un mieux-être global.

Les séances peuvent être adaptées aux personnes à mobilité réduite et sont dispensées par Isabelle. Elles ont lieu le vendredi de 17h00 à 18h00 ou de 18h00 à 19h00 à la Marpa (rue François Delabarre à Courtisols).

Contact :
06 81 54 85 77

Baby Gym – Gym Récréative :

Réservée aux enfants à partir de 3 ans, la baby gym a pour objectif de contribuer au développement harmonieux de la motricité de base : grimper, courir, sauter, tourner, ramper, glisser... le tout réalisé dans un climat d'entraide, de cohésion et de respect des règles entre les enfants.

Variées et ludiques, les activités de la baby gym permettent aux enfants de s'épanouir dans un univers sécurisé et de progresser dans leurs mouvements et leur attention.

Merci aux parents qui donnent de leur temps, à tour de rôle, pour assister Florence notre animatrice.

Trois groupes : le mercredi de 15h30 à 16h30, de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30.

Contact :
06 76 59 99 68



Gym Tonic :

Pour garder la forme, sculpter votre corps en musique et bouger en rythme pour un bon équilibre (step, cardio...), sous la houlette de Florence.

Deux cours par semaine (au choix), au gymnase : le lundi de 18 h à 19 h, le mercredi de 20 h à 21 h.

Contact :
06 76 59 99 68 - 03 26 68 05 61

Equilibre :

L'activité Equilibre a pour but essentiel de prévenir les chutes, malheureusement fréquentes chez les seniors. L'entretien de l'équilibre, grâce à des exercices simples, réalisables facilement chez soi, peut permettre de redonner de l'assurance et d'éviter de tomber.

Rendez-vous au gymnase le jeudi matin, de 10h30 à 11h30, avec Sandrine.

Contact :
03 26 64 32 20



Marche Nordique :

Se servir de bâtons pour avancer, ça change tout ! La mobilisation à parts égales des bras et des jambes permet de classer ce sport, qui fait travailler le corps de façon harmonieuse et complète, dans les activités de moyenne intensité. Venez nous rejoindre sur les chemins de Courtisols et des alentours.

Animée par Carine, la marche nordique se déroule le mardi, de 14h15 à 15h45. Rendez-vous sur le parking du Parc Massez, côté rue du Gué.

Contact :
03 26 70 56 26

Stretching et Gym d'entretien :

Pour vous détendre, garder souplesse et tonicité, Sandrine vous propose deux activités :

- **Stretching**, le jeudi, au gymnase, de 20h30 à 21h30.
Si les félins s'étirent matin et soir, c'est qu'ils ont compris tous les bienfaits que peuvent leur apporter les étirements.
Le stretching permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps. Une pratique essentielle pour retrouver sa souplesse et se relaxer en douceur.

Contact :
03 26 66 67 99

- **Gym d'entretien** : le lundi, au gymnase, de 14h15 à 15h30 et de 15h45 à 17h00.
Compte tenu de l'affluence des inscriptions, nous avons ouvert un deuxième groupe à la dernière rentrée.
La gym d'entretien ou gym douce, c'est pour tout le monde ! C'est une manière agréable et sans risques d'entretenir la forme, d'améliorer sa souplesse et de protéger ses articulations.

Contact :
03 26 66 91 36



Yoga :

La pratique régulière du yoga permet d'acquérir progressivement une plus grande souplesse. C'est aussi un grand moment de détente qui apporte sérénité et bien-être.

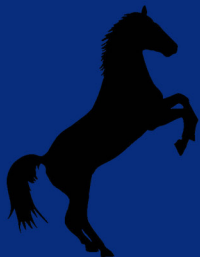
Au gymnase, le jeudi de 16h55 à 17h55 ou de 18h00 à 19h00. Le cours est animé par Nadine.

Contact :
03 26 68 67 30

Présidente A.S.L. : Brigitte Varoquier

Tel : 03 26 66 90 67

Mail : varoquierbrigitte@wanadoo.fr



LA CAVALE

Ecole française d'équitation - Enseignement diplômé d'état
Nathalie RICHARD
Enseignement - Stages Examens
Sorties en compétition

204, rue de Cheppe 51460 COURTISOLS

03.26.67.65.74

06.62.86.54.71

Engagement Qualité



Entreprise Générale du Bâtiment

SARL BOYS GOBILLARD

29, rue Saint Julien - 51460 COURTISOLS

RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT



ECO
artisan

La nouvelle énergie du bâtiment

Port: 06 84 67 04 31

Tél: 09 77 59 28 60

Fax: 03 26 67 07 12

Contact: boys-gobillard@wanadoo.fr

Site: boys.gobillard.free.fr

HENRY AUTOMOBILES

62 Route Nationale 51460 Courtisols

03 26 66 60 04 / renaultvh51@gmail.com



- ✓ *Ventes et réparations véhicules toutes marques*
- ✓ *Mécaniques, Carrosserie, Peintures, Climatisation*
- ✓ *Véhicules Electriques*
- ✓ *Agrément toutes assurances*

Charivari

l'atelier cirque

L'atelier cirque propose, à partir de 7 ans, les activités suivantes :

- l'acrobatie,
- la jonglerie,
- l'équilibre sur boule, rouleau, fil, monocycle,
- l'aérien : trapèze ballant, trapèze double, cerceau.

Horaires 2017/2018 :

Mercredi

de 10h30 à 12h00 pour les 7/9 ans
de 14h00 à 15h30 pour les 10/11 ans
de 15h30 à 17h00 pour les collégiens
de 17h00 à 18h30 pour les collégiens et lycéens

Vendredi

de 17h30 à 19h30 pour les aériens
de 19h30 à 21h30 pour les étudiants et adultes

au 90 rue du Gué

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mathieu Seclet :

tél. : 06 81 70 41 03 - mail : cirque.charivari@gmail.com

site internet : cirque-charivari-puzl.com

Club modèles réduits courtisiens

Le club est ouvert toute l'année, vacances scolaires comprises.

Il reçoit les jeunes à partir de 12 ans, voire moins, mais cela nécessite l'accompagnement d'un parent.

Les portes de l'atelier sont ouvertes tous les mardis et vendredis à 20h30 pour la construction d'avions, bateaux et réseaux trains.

Les vols au terrain sont prévus le dimanche matin (suivant la météo).

Pour les novices, ces vols sont assurés en double commande avec un pilote confirmé.

Pour tout renseignement,
appeler le président :

Alain TOLLITTE
tél : 06 74 19 14 99



Pour adhérer au club de modélisme, une cotisation annuelle de 35 euros est demandée et est payable en septembre.

La Société Mycologique de Courtisols



vous donne quelques règles de cueillette des champignons

Règle n°1 : s'assurer que l'on est autorisé à cueillir les champignons sur le terrain qu'on prospecte.

Le cueilleur doit garder à l'esprit que les champignons n'appartiennent pas à tout le monde mais qu'ils ont un propriétaire, privé ou public. Une propriété privée, qu'elle soit clôturée ou non, reste une propriété privée et nul ne peut y pénétrer sans autorisation. C'est la base même du respect du bien d'autrui. Les champignons poussant sur ce terrain appartiennent au propriétaire du terrain. Toute cueillette sur un terrain privé, sans autorisation du propriétaire, est donc assimilable à un vol. Dans une forêt publique domaniale, le volume de cueillette tolérée est de 5 litres par personne. Il est important de préciser qu'il s'agit d'une tolérance et non d'un droit acquis. Ce volume peut être modifié localement par arrêté préfectoral.

Règle n°2 : évaluer la pollution de l'environnement.

Les champignons aiment absorber les substances toxiques transportées par l'eau ou le vent. La proximité d'un champ ou d'un jardin traités avec des engrais et de produits phytosanitaires est à éviter. La cueillette dans une prairie pâturée expose au risque de maladies parasitaires. Éviter les bords des routes à cause des gaz d'échappement qui contaminent les champignons. Pour ramasser sur les berges d'une rivière, assurez-vous que le département ne l'a pas déclarée impropre à la baignade.

Règle n°3 : respecter la nature et adopter un comportement responsable.

La trace de notre passage ne doit pas se remarquer, par conséquent laissons les lieux propres. Il faut respecter la flore et la faune en tenant son chien en laisse, en faisant le moins de bruit possible.

On ne saccage pas les endroits où l'on passe. Les champignons sont très sensibles au piétinement. Il est inutile de casser un champignon qu'on ne cueillera pas. Ces champignons abritent souvent des insectes, des limaces, qui s'en délectent. On gare son véhicule à l'entrée de la forêt et on respecte les routes fermées. On ne ramasse pas un panier entier d'un champignon qu'on ne connaît pas.



Quelques exemplaires à différents âges suffisent, en veillant à prendre l'intégralité du champignon, avec la base du pied. On isole les champignons à identifier de la cueillette qui sera consommée. On ne ramasse que ce dont on a besoin pour la consommation familiale.

Règle n°4 : être vigilant et informé des dangers parasitaires, être à jour dans ses vaccinations ; de retour, je m'ausculte.

Le principal risque est la contamination par les œufs du parasite *Echinococcus multilocularis*, véhiculés par les crottes du renard mais aussi les animaux domestiques ou non. Il est cependant inutile de traquer les déjections pour identifier un risque, le parasite pouvant survivre plusieurs mois à terre. Seule une cuisson à plus de 65°C une dizaine de minutes pour détruire le parasite, et rien d'autre, ni le séchage, ni la congélation ni le trempage dans une solution vinaigrée. Une information fiable sur les dangers parasitaires se trouve sur le site de l'ANSES. Craphauter dans la nature, c'est souvent faire connaissance avec les ronces, s'écorcher, se faire des plaies, des aléas qui augmentent le risque d'attraper le tétanos. Cette maladie est mortelle. Être à jour dans sa vaccination prévient à la maîtrise de ce danger. Les tiques peuvent véhiculer plusieurs maladies dangereuses dont la maladie de Lyme. De retour de la promenade s'ausculter, surtout les endroits où la peau est la plus fine et que les tiques affectionnent : pli de l'aîne, pli du coude, etc.

Règle n°5 : dans la cuisine.

Consommer rapidement les champignons récoltés, au maximum dans les 48 heures, en les conservant dans le bac à légumes du réfrigérateur. Ne pas consommer plus de 150 à 200 grammes de champignon frais par semaine et par adulte. On n'oublie pas que les champignons ne sont pas des aliments mais davantage des condiments. Par conséquent, le champignon ne doit pas constituer le seul repas. Quand on consomme une espèce pour la première fois, on privilégie une toute petite quantité pour voir si on n'est pas intolérant. Ceci est également valable quand on a des invités. Nous sommes tous différents au niveau de la tolérance. On effectue une cuisson prolongée pour, d'une part, éliminer tout danger sanitaire mais aussi parce que, d'autre part, certains champignons sont toxiques consommés crus (morilles). Une cuisson d'au moins 15 minutes est recommandée pour détruire les microorganismes et les parasites susceptibles de contaminer la cueillette.

Règle n° 6 : les champignons à identifier.



On prélève des champignons en bon état et en totalité sans oublier la base du pied. On montre l'échantillon à un mycologue pour l'identifier. On ne compte pas sur les réseaux sociaux pour faire identifier le champignon. On n'identifie jamais un champignon d'après des photos mais d'après des critères objectifs (insertion des lames, présence d'éléments d'ornementation comme une volve, un anneau, odeur, couleur, etc.). Comme on ne vérifie pas une comestibilité dans un ouvrage ancien. La mycotoxicologie est une science qui évolue et un champignon considéré comme comestible hier ne l'est plus forcément aujourd'hui, au vu des nouvelles connaissances. On ne consomme jamais un champignon non identifié et pour lequel subsiste le moindre doute.

On prélève des champignons en bon état et en totalité sans oublier la base du pied. On montre l'échantillon à un mycologue pour l'identifier. On ne compte pas sur les réseaux sociaux pour faire

Nous organisons chaque mois 2 réunions de déterminations et d'explications, des sorties en forêt ou en plaine quand la saison s'y prête ainsi que des expositions. Si les champignons vous intriguent, vous intéressent, venez nous rejoindre. Vous aimez observer la nature, la photographier ou l'observer à travers un microscope, les arbres, les fleurs vous passionnent, vous désirez découvrir votre environnement, n'hésitez pas à contacter :

Jean-Claude COPREAU

président

de la Société mycologique de Courtisols

Tél. : 03 26 66 67 89

Mail : jeanclaud.copreau@free.fr

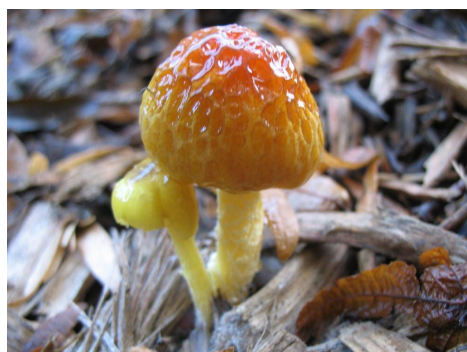
La vie de la société :

- **Dimanche 7 octobre** : exposition à Courtisols, salle Robert Chaboudé. Entrée gratuite.

Une équipe de mycologues sera présente pour vous guider ou déterminer votre récolte. N'hésitez pas à apporter votre cueillette. Nous espérons vous présenter au moins 150, voire 200 espèces de champignons frais de notre région, du plus succulent au plus toxique.



- **Samedi 4 novembre** : sortie, mini exposition et conférence avec les pharmaciens de notre région ayant pour thème la toxicité des champignons.





GDAMR des vallées de la Moivre et Vesle

Siège social :
mairie de Courtisols

Vous propose durant l'année :

Des journées-découvertes....



Musée Petitcollin à Etain



Visite de Saint-Quentin



Basilique Saint-Denis

Des conférences

La diététique, c'est quoi au juste ? Qu'est-ce que l'herboristerie ? Quelles plantes peuvent soulager ces maux...?

Des visites d'ateliers d'artistes, d'entreprises, de musées...



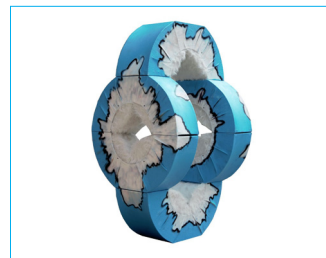
Atelier de
Juan Carlos Carrillo,
sculpteur Chàlonnais



Abbaye de Lachalade



Imprimerie Leducq à Fagnières



Atelier Karly
et Anne V à Marson

Des loisirs créatifs (les mardis tous les 15 jours de septembre à avril, hors vacances scolaires).



Pour de plus amples renseignements, contactez :

Mme Marie Josèphe GIROD, présidente
03 26 66 63 25

Mme Geneviève RICHY, secrétaire
03 26 66 91 10



Club U.L.M.



14, route nationale, 51460 Courtisols

03 26 66 92 91 ou 03 26 66 61 53

Nouveau site Web : <http://www.ulm-courtisols.com/>



Après l'hiver, le printemps arrive avec son explosion de vie.

C'est le moment de se balader en ULM, pour observer en détail les changements imposés par Dame nature

Des pilotes se tiennent à votre disposition.

Téléphonez au 03 26 66 92 91 vers 16 heures les samedis, dimanches ou jours fériés.

Venez voir d'en haut Courtisols et sa région, ou simplement venez visiter la base ULM vous serez toujours les bienvenus.



En attendant, faites ce petit test.



1. Les bons pilotes existent-ils ?
2. Si vous avez un doute sur l'altitude de vol choisie par le pilote quel conseil pouvez vous lui donner ?
3. Quelque chose vous chagrine avant de partir, que devez vous savoir ?
4. Comment saurez vous évaluer la qualité de l'atterrissage ?

Pas d'inquiétude ! Les pilotes du club sont tous à 100% de bonnes réponses.

Réponses :

1) Il n'existe pas de bon pilote, mais il existe des pilotes expérimentés vivants.
 2) En cas de doute, demandez au pilote de maintenir son altitude ou de monter.
 ...Aucun ULM n'est jamais entré en collision avec le ciel.
 ...Plusieurs sont cependant déjà entrés en collision avec le sol.
 3) Chaque décollage est optionnel. Chaque atterrissage est obligatoire.
 4) On peut définir un bon atterrissage par le fait que vous pouvez sortir de l'ULM à pied sans blessures.
 ...On peut définir un excellent atterrissage par le fait que l'ULM peut être réutilisé par la suite.



Ecole de Musique Intercommunale Marnaise



Un concert de Noël de grande qualité

C'est un joli cadeau que l'EMIM a offert au public courtois en l'église Saint Martin le 3 décembre dernier : un superbe concert lors duquel se sont produits des professeurs de l'EMIM, le "School Band" (classe orchestre de l'école) et le Quatuor POTRON, composé de quatre frères et sœurs, diplômés de conservatoire et tous professeurs de musique.

Ce concert des professeurs permet aux élèves et à leur famille de découvrir les enseignants dans leur rôle d'interprètes et d'aller à la rencontre de musiciens de grand talent dans des univers variés.



Le «School Band» de l'EMIM



Concert des professeurs et du Quatuor POTRON décembre 2017 à l'église Saint-Martin

Premier concert de l'année pour les élèves

Le concert des élèves à mi-parcours a eu lieu vendredi 16 février devant le public nombreux de la salle Robert Chaboudé. Près de cinquante élèves ont pu exprimer leur talent avec application, plus ou moins de stress et sous le regard bienveillant de leurs professeurs. Des plus petits aux plus grands, sous la forme de petits ensembles à géométrie variable, les concertistes se sont succédé, parfois déguisés en gendarmes, bagnards ou «métalleux». En effet, un groupe d'ados et adultes a décoiffé l'auditoire en reprenant Masters of Puppets de Metallica. Un élève de batterie et son professeur se sont aussi affrontés au cours d'une «battle» les opposant dans deux percutants styles musicaux.

Parmi tous ces élèves, sept ont rejoint les rangs de l'harmonie des «Enfants de la Marne», pour interpréter quatre morceaux avec leurs aînés et voir le public s'agiter sur sa chaise, bras en l'air, au rythme de Magic in The Air de Magic System.



Prochain concert des élèves :
dimanche 1^{er} juillet 2018 (lieu à définir)



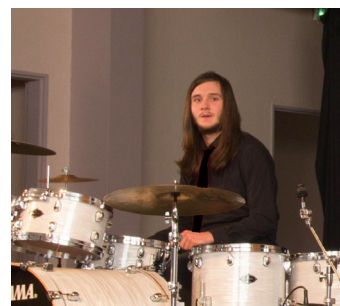
Concert des élèves février 2018 à Courtisols

Des élèves se distinguent aux examens départementaux de musique

Avec la constitution des petits ensembles pour les élèves de tous niveaux, l'école crée un nouvel état d'esprit, plus ludique et rend l'enseignement moins scolaire. C'est un réel succès.

Parallèlement, le directeur et son équipe tiennent à tirer les musiciens vers le haut en soumettant des élèves de fin de cycles (fin de 4^e année et fin de 8^e année) aux examens départementaux de la CMF (Confédération musicale de France). Ces examens, qui rassemblent les élèves des conservatoires et écoles de musique marnais, ont eu lieu le 3 juin 2017 à Epernay et les excellents résultats obtenus par 3 élèves de l'EMIM démontrent la qualité de l'enseignement :

- 1^{ère} place en batterie par le courtisien **Yves PILLOT**
- 2^e place en guitare
- 2^e place en flûte traversière



**ECOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE MARNAISE**
Association agréée «Jeunesse et Education Populaire»

Président : Daniel KOWNACKI
Directeur : Sébastien PERARDEL

Centres de cours à Compertrix, Courtisols, Saint-Germain-la-Ville et Omev

**Siège : rue des Places
51240 SAINT GERMAIN LA VILLE**

Cours de batterie, chant, éveil musical, flûte à bec, flûte traversière, formation musicale, guitare classique, guitare électrique, piano, saxophone, trompette, violon et autres instruments selon la demande.

Classe d'orchestre «School Band»



Les bénévoles de l'association et le directeur Sébastien Pérardel

- Inscriptions toute l'année et pour tous les âges
- Apprentissage de l'instrument dès la 1^{ère} année
- Possibilité de louer des instruments selon disponibilités
- 80 élèves
- 6 professeurs

Un site internet pour tout savoir :
emim.pagesperso-orange.fr



René Chazée Rénovation

374 rue de Plain - 51460 COURTISOLS
Tel. 03 26 66 92 63 - 06 74 85 49 98



- Pose de toutes Menuiseries :
BOIS/PVC/ALU, fenêtre, porte entrée,
porte de garage, volet et velux.
- Aménagement de placard / dressing,
parquet, lambris.
- Isolation/placo .
- Travaux de maçonnerie.
- Carrelage, Faïence.
- Brique décorative ...



Assistance Informatique @ Domicile

SI
services à
la personne
**OUVRE DROIT
À RÉDUCTION
D'IMPÔTS DE
50%**

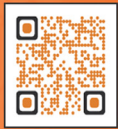
Christophe Gadret
20 rue Dierdorf - 51460 Courtisols
06.82.20.18.03 christophe.gadret@aid51.fr
www.AID51.fr
06.82.20.18.03



- Dépannage - Assistance - Conseil
- Vente matériel PC et MAC
- Solutions Numériques
- Réseaux câblés CPL-Wifi
- Initiation et Formation
- Création de site internet
- Alarme Domotique / Video Surveillance

Clients

TPE
Particuliers
Artisans
Profession Libérale
Education








Pack All Inclusive Romanie

1,50 €* par jour

1 AN TOUT COMPRIS



© 361 degrés • Châlons-en-Champagne

Le **matériel** avec
1 sac de golf
1 demi-série

L'**apprentissage**
12 cours de 45 min

Accès au **parcours** compact
pendant 6 mois

Accès au **parcours** 18 trous
les 6 mois suivants

*soit 547,50€ pour un an
offre découverte réservée
aux débutants

Golf de la
Grande Romanie
51460 Courtisols
www.par72.net
03 26 66 65 97

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)

L'ALSH ouvrira ses portes cet été du 9 au 27 juillet 2018. Il accueillera les enfants âgés de 4 à 16 ans. Comme les années précédentes, il sera géré par notre pétillante directrice Cécile PARUITTE, entourée de son équipe d'animateurs diplômés.

Cécile nous a proposé comme thème «Science et nature»..., un beau programme en perspective !



Les tarifs 2018 sont calculés en fonction de l'âge de l'enfant, s'il est accueilli en demi-journée ou journée complète et selon le quotient familial.

Les documents concernant l'inscription sont téléchargeables sur le site de la mairie de Courtisols (www.courtisols.fr). Les inscriptions ont eu lieu il y a quelques semaines (mardi 17 avril et le mercredi 18 avril). Au-delà de ces deux dates, il n'est plus possible d'accepter d'inscriptions. Un planning détaillé des activités sera envoyé par mail à chaque famille courant juin.

PAPIERS IMPORTANTS :

Les photocopies des bons vacances CAF et MSA, les CESU, ainsi que les chèques vacances sont acceptés. Ils sont à fournir lors de l'inscription ainsi que le justificatif du quotient familial.

La carte d'adhésion Familles rurales est obligatoire - elle est vendue lors de l'inscription (tarif 28€) - ainsi que les fiches sanitaires (2 par enfant) et la fiche d'inscription.

Les inscriptions sont faites en demi-journée ou journée complète et à la semaine.

ATTENTION : Si toutes les pièces ne sont pas présentes le jour de l'inscription, celle-ci ne pourra pas être validée.

POUR LES ADOS :

Nécessité de remplir une fiche avec leurs propres idées pour constituer un programme d'activités le plus proche de leurs attentes (dans la mesure de nos possibilités !) ; celle-ci doit être rapportée le jour des inscriptions par le jeune lui-même. Il y aura des inscriptions uniquement à la semaine et en journées complètes, il n'y aura pas d'activités certains matins lorsque les jeunes auront des soirées.

S'il y a moins de 8 jeunes inscrits à une semaine, celle-ci sera annulée.

Il sera nécessaire de faire également un planning pour inscrire vos enfants à la garderie cantine selon vos besoins, et de l'apporter le jour des inscriptions. Pour les enfants non-inscrits cette année, il faudra également remplir un dossier d'inscription ainsi qu'une fiche sanitaire.



Nous avons encore et toujours besoin de l'aide des parents disponibles (même temporairement) pour le bon déroulement du centre, son installation le 7/07 et son rangement le 28/07.

Si vous souhaitez venir renforcer notre équipe de bénévoles dynamiques, n'hésitez pas, le moindre petit coup de main sera le bienvenu !

Préparez bien l'été de vos enfants...bon centre à tous !

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
de Courtisols

Mme Célia Duval,
présidente
03 26 67 63 28

Mme Milène Adnet, responsable de centre
06 86 84 40 60

Mme Loetitia Boys, trésorière
09 77 59 28 60

Mme Sophie Martinet, secrétaire
03 26 68 43 92

*Loisirs créatifs
de Courtisols*



Loisirs créatifs de Courtisols

Venez ^{*}partager nos activités manuelles
le mardi de 14 à 17 heures.

(Hors vacances scolaires)

BRODERIE

TRICOT

CARTONNAGE

COUTURE

et DIVERS

Rue du Souvenir Français 51460 COURTISOLS

Contactez Colette GALICHET au 03 26 70 30 38

APEL école Sainte-Marie

L'APEL de l'école Sainte-Marie de Courtisols a organisé un repas dansant le samedi 24 mars 2018 à la salle Chaboudé,

250 personnes étaient inscrites.

Après un apéritif et un repas copieux, tout le monde a envahi la piste de danse jusque très tard dans la nuit ! Toutes les générations ont apprécié l'animation musicale ainsi que le déroulement de la soirée.

Une tombola a été organisée au cours de la soirée avec cinq très beaux lots à gagner dont une bouteille Vintage du Champagne Moutard et une bouteille de champagne Dom Pérignon, remporté par un papa de l'école, félicitations !



Un concours de déguisement avait aussi été organisé. Tous les enfants étaient très beaux. Deux gagnants : une fille et un garçon. Chacun d'eux a gagné deux entrées à KIDDOOM et pour tous les autres participants, des sachets de friandises !



Les membres APEL sont très satisfaits de cette soirée réussie !

Rendez-vous certainement l'année prochaine avec encore plein de surprises et une super ambiance.

A NOTER SUR VOTRE CALENDRIER

Samedi 23 juin : kermesse sur le thème du «théâtre».

Dimanche 16 septembre : vide grenier, rue des Fossés à Courtisols. Préparez déjà vos objets à vendre !!

Club Joie de Vivre

Rattaché à Familles Rurales, le «Club Joie de Vivre» vous offre une possibilité de trouver les journées quelquefois moins longues.

Le Club Joie de Vivre fonctionne tous les jeudis de l'année de 14h00 à 18h00. Vous pourrez vous joindre aux équipes de joueurs de cartes ou de jeux de société (scrabble, rummikub...).

Nos rendez-vous incontournables :

- la galette des rois,
- les faverolles à la mi-carême,
- les anniversaires de nos aînés,
- une journée détente au bord d'un étang (jeux de boules, pêche et barbecue),
- la dégustation du «beaujolais nouveau»,
- notre repas de fin d'année,
- notre traditionnel concours de belote (en décembre).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la responsable, Mme Andrée ECKLY au 03 26 64 32 20



Notre salle se situe rue du Souvenir français à Courtisols. N'hésitez pas à venir nous rendre visite lors de nos réunions pour vous rendre compte de l'ambiance conviviale qui y règne.

La page des Anciens combattants

UNE RECONVERSION ETONNANTE

(suite bulletin n°72 «Printemps 2018»)

... Il fallait pour chacun de ces braves se diriger vers l'édicule du fond du jardin afin de satisfaire un besoin bien naturel. Ce n'était pas chose aisée pour certains, en particulier pour le Léon ainsi que pour Gédéon qui ne voulait pas avoir l'air d'être favorisé en allant derrière le rideau de son alcôve, utiliser son vase de nuit. Et le froid qui commençait à sévir ! Sortir ainsi d'une pièce où les tisons allaient bon train pour affronter la bise ardennaise ! Fort heureusement un concours de circonstances allait pallier à ces embarras qui gâchaient la béatitude de ces doctes assemblées.

Il se trouve qu'à cette époque le curé de la paroisse était lui aussi un ancien combattant de 14-18. Le père Laurent avait fait la Grande Guerre, d'abord comme brancardier avec, à son actif, un nombre considérable de blessés ramassés sur les champs de bataille et ramenés au poste de secours avec malheureusement, souvent en prime pour les mourants, ce que l'on pourrait appeler le consolamentum, si ce terme n'était pas réservé aux Cathares mais qui résumerait parfaitement cette absolution donnée par le prêtre à celui qui va mourir. De nombreuses fois, cité et décoré, le père Laurent avait ensuite dû abandonner à regret cette fonction qui lui convenait parfaitement pour endosser la tenue d'aumônier régimentaire et les trois galons de capitaine qui allaient avec. Le bon prêtre avait gardé au cœur une immense sympathie pour tous ces braves survivants, ses frères d'armes, comme il aimait le rappeler, et il lui arrivait ainsi de passer quelquefois chez Gédéon, quelques minutes et regarder une partie, à laquelle d'ailleurs il ne comprenait rien, en fumant sa pipe, rien que pour le plaisir de retrouver cette extraordinaire fraternité du Front. Il échangeait quelques mots avec l'un ou l'autre, refusait gentiment le verre

de goutte qu'on lui proposait et s'en allait dans le froid poursuivre ses visites pastorales auprès des malades ou des anciens du village.

Ce jour-là, on était à quelques encablures de la Toussaint, après avoir répondu aux paroles de bienvenue de Gédéon et comme ce dernier lui disait : «*Et bien ! père Laurent, vous allez avoir un regain de travail avec les confessions. Vous allez en entendre des péchés et des véniels et des mortels ! Mais je suis sûr, vous connaissant, qu'ils seront tous absous ! C'est bien ainsi qu'on dit ?*».

«*C'est bien ça ! A propos de confession ! Tant que j'y pense ! Je peux vous proposer quelque chose. Vous savez ! Le vieux confessionnal qui ne sert plus et que j'ai fait placer au fond de l'église depuis que ton fils, Ernest, nous a fait le nouveau, magnifique, en chêne. L'autre, le vieux, il était en hêtre, c'est pour ça, il est tout piqué par les vrillettes. D'ailleurs, j'avais qu'une peur, que le côté droit pénitent ne s'effondre, surtout quand c'était la Berthe et ses cent trente kilos qui s'y agenouillait. Enfin ! Maintenant je suis rassuré !*».

Les quatre joueurs de cartes avaient tendu l'oreille et attendaient la suite. En quoi ce vieux confessionnal délabré pouvait-il les intéresser ?

«*Voilà mes amis, j'en arrive au fait. J'ai écrit au diocèse, à Reims pour désacraliser ce meuble. Oui ! On ne fait pas ce qu'on veut du mobilier d'un lieu saint, à part les chaises et les bancs. Le vicaire général m'a répondu qu'il ne se déplacerait pas pour si peu de chose. Oui ! Il y a une petite cérémonie présidée par l'évêque ou son représentant et là ce sera moi. Je dois retirer la croix qui se trouve au-dessus de la porte et le tour est joué. Mais vous allez dire où veut-il en venir ? Et bien Gédéon, je vous propose le confessionnal pour en faire du petit bois pour allumer votre feu le matin. Ça vous évitera de débiter des rondins en allumettes*».

Gédéon, perplexe n'était pas prêt à

accepter cette offre assez inattendue mais voilà qu'Ernest, avec beaucoup d'empressement, alors qu'il n'était pas personnellement concerné s'écria :

«*On est tous d'accord ! Merci monsieur le Curé ! On aidera Gédéon à débiter le meuble et avec ce petit bois ultra sec, notre ami se fera un plaisir d'allumer son feu, le matin*».

Gédéon, tout comme Léon et Auguste furent surpris de l'intervention d'Ernest. Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire. En tous cas, ils n'ajoutèrent rien qui aurait pu laisser penser que cette proposition de débiter le vieux confessionnal n'était qu'une initiative avec plus de tracas que d'avantages.

«*Il faudra me dire quand est-ce que vous viendrez le chercher. Je pense que ton fils, Auguste, pourra facilement s'en charger avec son valet de ferme et son tombereau. J'aimerais bien que l'opération se fasse le soir, à la nuit tombée et le plus discrètement possible*».

Quand le prêtre fut sorti, Gédéon interpella assez vivement Ernest sous le regard goguenard des deux autres compères.

«*Mais, dis donc ! Tu pourrais m'expliquer ! Qu'est-ce qui t'a pris ? Qu'est-ce que je vais en faire de cet «amphithéâtre». Je m'en serais passé, il l'aurait refilé à quelqu'un d'autre, l'abbé !*».

«*En tous cas, débrouille-toi avec le fils d'Auguste pour le transporter ce confessionnal. Et dès la réception, je vous veux, ici, pour le débiter en menus morceaux, qu'on ne puisse deviner ce que c'était, avant. J'ai pas envie d'avoir des questions à n'en plus finir de la Justine et surtout pas qu'elle sache l'origine des débris*».

C'est alors qu'Ernest prit des airs de conspirateur pour expliquer son intervention, après la proposition de l'abbé Laurent. Dire que ses trois partenaires furent simplement surpris, ce serait mentir ! «*Après tout, pourquoi pas et quel confort, nous pauvres handicapés, nous allons*

gagner !».

Le vieux confessionnal fut livré comme convenu, un soir de novembre. Auguste Junior et son valet, aidés dans la mesure de leurs moyens par les quatre pensionnés, réussirent à introduire le meuble dans la cuisine, puis dans l'arrière cuisine qui avait été préalablement débarrassée de toutes les choses désuètes qu'elle contenait. Ce fut au tour du fils d'Ernest, lui aussi menuisier comme son père, d'intervenir. Il sépara la partie pénitentielle droite de ce mobilier désormais devenu laïque. Les quatre compères s'empressèrent de la débiter et on fit quelques ajustements pour consolider le reste. Le plus délicat restait à réaliser et là aussi, on eut recours à la jeune génération, en l'occurrence, un neveu de Léon qui, dès la fin du conflit, avait flairé les bonnes affaires en tout genre que l'on pouvait réaliser avec tout ce que ce drame avait généré sur les lieux mêmes des batailles, ainsi que de part et d'autre de la ligne de front. On poursuivait le nettoyage de cet immense terrain vague en tout genre et l'on rassemblait ces multiples débris de fer, de bois et de béton en les groupant en d'immenses dépôts dans lesquels des affairistes de tout poil allaient se servir à bons comptes. Ainsi Gustave qui avait acquis pour quelques francs, un camion Berliet ayant connu la Voie sacrée et qui s'était fait une spécialité, celle d'aller dans un de ces dépôts, au nord de Reims et de récupérer des baraques Adrian démontées par des chinois, dans les villages de l'arrière front. Il les payait un prix dérisoire et il les revendait en les remontant dans ces villages des Ardennes dont la plupart de granges et des remises avaient été ruinées par les troupes d'occupation.

Quand Léon eut expliqué ce qu'avec ses compagnons ils désiraient faire du confessionnal, son neveu enthousiasmé lui déclara qu'avec ses ouvriers il ferait toute l'installation. Dans le bric-à-brac colossal où il s'approvisionnait, il avait, entre autre, remarqué une quantité de tubes au diamètre supérieur à celui de tuyaux de poêle. «Cela servait d'aération pour les sapes ! lui avait dit le gardien des lieux. Mais sers-toi ! Prends ce qu'il te faut !»

«Cela fera l'affaire pour la descente !» Il n'y a qu'à percer le plancher et à la

scie à chantourner, découper un rond dans le siège et le tour est joué.

Il en fut fait ainsi et les quatre mousquetaires purent ainsi profiter sans interruption de leurs soirées. En tous cas, ils n'avaient plus à sortir et à emprunter dans le jardin «le chemin des dames» comme disait l'un d'eux, pour rejoindre le fameux édicule. Gédéon, prudent, avait remis en usage la clé qui fermait l'arrière cuisine, ceci pour éviter la curiosité de Justine. Malheureusement un jour de décembre, il oublia la clé sur la serrure et bien évidemment la servante horripilée s'empressa, dès qu'elle eut fini ses prestations, d'aller annoncer la nouvelle, qualifiée de sacrilège, à ses amies d'oraisons.

Le lendemain tout le village fut au courant et une véritable fronde, constituée de la partie «d'église» du village, s'éleva, laissant d'ailleurs le pauvre curé tout désarmé et qui regrettait vivement le don de ce vieux meuble à ces braves anciens. «Ah ! Se disait-il pour lui-même, *L'Enfer est pavé de bons sentiments ! C'est bien le cas de le dire. J'ai voulu faire plaisir à ce brave Gédéon et voilà, le ciel me tombe sur la tête !*».

Les familles des quatre incriminés firent aussitôt pression sur eux, afin qu'ils mettent fin à ce scandale inouï avant que l'évêché ou la justice ne s'en mêle. C'est alors que Gustave, le neveu débrouillard, averti par son oncle, intervint à nouveau judicieusement «*Mes amis ! J'ai la solution. Vous m'avez bien dit qu'à part Justine, vous, le fils d'Auguste, son valet et moi-même, personne d'autre n'a aperçu l'objet du scandale, ici même, chez Gédéon. Alors ce soir, à la nuit, avec mon Berliet, je vous débarrasse de «l'encombrant» et la nuit prochaine, je vous ramène le remplaçant.*».

Laissant là les joueurs de cartes quelque peu interloqués, il s'en alla décharger une baraque Adrian dans une ferme voisine. Il revint à la nuit tombée et aidé par deux de ses acolytes, il chargea le confessionnal sur le vieux bahut. Il était de retour le lendemain soir avec une surprise, recouverte d'une bâche, afin de décourager d'éventuels curieux. C'était une guérite de sentinelle telle qu'on en voyait en temps de paix aux portes des casernes et qui s'étaient multipliées, elles aussi, pendant la guerre pour

abriter les sentinelles devant les entrées des maisons bourgeoises ou des fermes réquisitionnées pour héberger tel PC de régiment, de brigade ou de division. Gustave avait choisi la plus spacieuse de ces guérites, parmi une douzaine d'autres qui finissaient leurs jours auprès des baraques Adrian, dans cet immense caravansérail en tous genres, au nord de Reims. Il s'était également fourni d'une porte, car ce genre de construction en est initialement dépourvu. Il avait d'abord pensé à la porte du confessionnal, mais en y réfléchissant, il pensa qu'il était préférable de ne rien laisser de ce dernier.

Le lendemain, tout était en place. La représentation pouvait commencer. Gédéon avait convié le maire, son adjoint et l'abbé Laurent à venir tordre le cou à une campagne de calomnies sur je ne sais quelle utilisation d'un meuble d'église dans sa maison. Très cérémonieusement Gédéon les fit pénétrer dans sa cuisine, puis avec une lenteur calculée, il ouvrit la porte de l'arrière cuisine. Tout cela sous les regards goguenards des trois écopés. «*Monsieur le maire, monsieur le curé ! Un ignoble ragot court dans le village. Une histoire de confessionnal détourné de son utilisation habituelle. D'abord, comment moi ou nous, avec nos handicaps, aurions-nous pu aller dérober un confessionnal dans l'église. C'est impensable ! N'est-ce pas monsieur le curé ? Votre confessionnal a disparu. Mais allez chercher les voleurs ailleurs et pas ici ! Oui ! On a installé ici un cabinet de commodités. Vous le voyez ! Et il a un rapport avec la guerre que nous avons faite et qui nous a laissé de terribles séquelles. C'est un peu normal qu'on ait utilisé cette guérite à pioupiou qu'Auguste m'a dénichée du côté de Reims, là où il se fournit en baraques. Vous pouvez avancer ! Ouvrez la porte, il n'y a pas de secrets ! Je suis maintenant comme monsieur le comte, avec des commodités sur place ! Et tout ça sans subventions ! Venez maintenant, je vous offre une petite goutte.*».

Les jours suivants, la rumeur s'éteignit, mais plusieurs émirent des réserves sur la santé mentale de Justine qui, si elle n'avait pas pris des vessies pour des lanternes, avait tout de même pris une guérite militaire pour un confessionnal.



Tél. Fixe : 03.26.66.94.43

51460 COURTISOLS

Portable : 06.76.35.34.59

Mail : ims.courtisols@gmail.com

Bruno
NISOL



↳ **Salle de bain**

(Conception, réalisation et rénovation de A à Z spécialisé pour Personne à Mobilité Réduite...)

↳ **Sanitaires**

(WC suspendu, surélevé, standard, plomberie, pose de carrelage, ballon d'eau chaude, thermodynamique, adoucisseur...)

↳ **Menuiserie**

(Fenêtres PVC, Velux, portes d'entrée, portes de garage sectionnelles, volets roulants...)

↳ **Agencement intérieur/extérieur**

(Placards, dressing, cuisine encastrée, terrasse bois, clôture PVC, ALU & panneaux bois...)



Site Internet : ims-courtisols.com

NEUF ET RENOVATION

CHARPENTE

COUVERTURE - ZINGUERIE

POSE DE VELUX

ISOLATION DE TOITURES PAR L'EXTÉRIEUR

AMENAGEMENT DE COMBLES

ISOLATION PAR SOUFFLAGE



Patrice ABRAHAM

4, Rue Clément Ader

51460 COURTISOLS

☎ (fixe) 03 26 66 19 02

☎ (mobile) 06 84 61 95 07

patrice_abraham@orange.fr

**CRÉDIT
D'IMPÔT**

CPI Intercommunal de Courtisols

Rétrospective année 2017

Au cours de l'année 2017 les sapeurs-pompiers ont effectué 91 interventions pour un total de 298 heures. Ces interventions étaient principalement des «secours à personne», 54, soit pratiquement les deux tiers de leur activité.

Les sapeurs-pompiers sont également intervenus pour éteindre 9 incendies (feu de cheminée, de broussailles...), pour porter secours lors de 5 accidents sur la voie publique mais aussi pour détruire 17 nids d'insectes dangereux (guêpes principalement) et pour solutionner 6 opérations diverses (chute d'arbre, inondation...).

Formations suivies en 2017

Afin de réaliser le plus efficacement possible ces interventions, les sapeurs-pompiers effectuent chaque mois une manœuvre et suivent des formations :

- Stage de chef d'équipe pour **Romain Remy**.
- Stage d'équipier de sapeur-pompier volontaire activité opérations diverses pour **Thomas Seci** et **Siméon Rollet**.
- Recyclage secourisme.

Pour 2018 de nombreuses autres formations sont déjà programmées : chef d'agrès, équipier incendie, spécialisation feu de végétaux, etc....

Denis Brémont, Jérôme Pannet (professionnel au corps départemental) et **Alexandre Copréau** (engagé à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris) ont reçu tous les trois, suite à une formation de chef d'équipe, le grade de caporal.

Les caporaux **Thierry Appert, Michel Mongeot** et **Régis Rochette** ont obtenu la distinction de caporal-chef.

Christophe Friquot qui a quitté le CPI à la suite de son déménagement a reçu des mains de monsieur Hubert Arrouart la médaille de la commune pour son rôle d'artificier pendant de longues années.

Si vous aussi vous voulez vous engager ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à prendre contact avec le Chef de Corps, le Lieutenant **ARNOULD François** 06 85 20 38 71, ou avec tout autre sapeur-pompier.

Nouveau véhicule d'interventions diverses

Le CPI a reçu un autre VID, véhicule d'interventions diverses, en remplacement de l'ancien CTU, camionnette tous usages. C'est le même véhicule mais plus récent et en meilleur état. L'aménagement intérieur a été amélioré et réalisé par les sapeurs-pompiers.

Nouveaux engagements

Afin de remplacer les nombreux sapeurs-pompiers qui vont partir prochainement en retraite, de nouveaux engagements sont nécessaires. Malheureusement les volontaires ne sont pas légion. **Théo Girod**, résidant à Somme-Vesle, qui suit avec assiduité une formation de jeune sapeur-pompier à l'école de Suippes, vient de signer son engagement.

Deux autres résidents de Somme-Vesle doivent s'engager également d'ici peu, **Pierre Vigneron** et **Alexandre Dekin**.

Théo Girod, nouvelle recrue, a gagné le cross départemental des sapeurs-pompiers à Dampierre-le-Château, en catégorie junior ; second à Saverne pour le cross régional et 63^e sur 348 du difficile cross national à Moirans dans l'Isère.

Toutes nos félicitations à Théo !!!



Tous ces sapeurs-pompiers méritants ont été félicités lors de la sainte-Barbe du 9 décembre 2017.

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris Samedi 17 février 2018

Les sapeurs-pompiers du corps intercommunal sont très attachés aux valeurs républicaines et participent régulièrement à toutes les cérémonies patriotiques des communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix, et la présence de leurs drapeaux réhausse la qualité de ces événements. Afin de commémorer, certes un peu avant l'heure, le centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, ASPIC, Amicale des sapeurs-pompiers intercommunaux de Courtisols, a organisé un voyage en bus à Paris le 17 février dernier pour participer au ravivage de la Flamme sous l'arc de Triomphe, lieu emblématique de notre république. Voulant partager l'émotion qu'apporte un tel événement, ASPIC avait également invité les élus locaux et départementaux, les anciens combattants, le Souvenir Français, et quelques amis... Deux bus avaient été affrétés par ASPIC, un au départ de Courtisols et un autre au départ de Saint Germain-la-Ville pour l'harmonie municipale locale.

Après avoir déjeuné sur les Champs-Élysées et visité l'Arc de Triomphe, tout le monde s'est retrouvé vers 17 heures en haut des Champs-Élysées pour la mise en place du cortège. Les membres du «Comité Flamme» ont donné les dernières recommandations afin que tout se déroule suivant un protocole établi qu'il faut respecter à la lettre. Avoir l'honneur de participer au Ravivage de la Flamme ne s'improvise pas.



Les participants ont tout d'abord défilé sur la partie haute de Champs-Élysées et traversé la Place de l'Etoile, la circulation étant coupée pour l'occasion, pour se retrouver sous l'Arc de Triomphe.



L'Harmonie municipale de Saint-Germain-la-Ville accompagnait musicalement ASPIC pour cette grande occasion.



Tour à tour le président du Souvenir français, les maires des communes de Courtisols, Somme-Vesle et Poix et le président d'ASPIC ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat Inconnu.



Moment le plus solennel, le Ravivage de la Flamme effectué par les personnalités, main sur l'épaule du voisin pour symboliser l'union dans ce geste patriotique.



Les personnalités ont ensuite laissé quelques mots et signé le livre d'or, comme l'ont déjà fait les plus grands de ce monde.



Le drapeau de la Flamme était porté pour l'occasion par un représentant d'ASPIC. Les drapeaux des sapeurs-pompiers de Courtisols, du corps intercommunal, du CPI de Saint-Hilaire le Grand (CPI ami qui nous avait fait connaître cette cérémonie en nous invitant précédemment), du Souvenir français, des Anciens combattants, etc...

Tous les personnes présentes étaient à la fois très émues et enchantées d'avoir participé à cette cérémonie patriotique.

Avant le retour vers Courtisols et Saint-Germain-la-Ville, tous les participants se sont retrouvés autour d'une bonne table pour partager un repas convivial.

Il repose sous l'Arc de Triomphe pour l'éternité

Le soldat inconnu, qui repose sous l'Arc de Triomphe depuis le 28 janvier 1921, a été choisi parmi huit cercueils de soldats inconnus morts au combat pour la France, par Auguste Thin, à la demande du ministre des Pensions, André Maginot. Alors âgé de 21 ans, pupille de la Nation et plus jeune engagé volontaire du 132^e régiment d'infanterie, Auguste Thin a additionné les chiffres de son régiment pour fixer son choix sur le 6^e cercueil, qui sera transféré dès le lendemain à l'Arc de Triomphe et où il sera inhumé deux mois plus tard. Ce soldat inconnu symbolise le courage et l'abnégation des soldats.

Le symbole de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Afin d'éviter que le tombeau du Soldat Inconnu ne sombre dans l'oubli, le journaliste Gabriel Boissy suggère en 1923 qu'une Flamme du Souvenir veille nuit et jour sur la tombe sacrée. Le 11 novembre 1923, la Flamme est allumée par André Maginot, alors ministre de la Guerre. Depuis cette date, la Flamme ne s'est jamais éteinte et chaque soir, à 18h30 sous l'Arc de Triomphe, (monument voulu par un empereur, construit par un roi et sanctuarisé par la République), une cérémonie solennelle de ravivage y est organisée. Ce cérémonial n'a jamais cessé, même sous l'occupation.

La Flamme du Souvenir et le tombeau du Soldat Inconnu sont aujourd'hui le symbole du sacrifice de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille pour que nous vivions dans un pays libre. La Flamme est également devenue, depuis la Seconde Guerre Mondiale, le symbole de l'espérance dans l'avenir et le destin de notre pays.

Elle brûle devant le tombeau du Soldat Inconnu comme un perpétuel souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Pour les jeunes et moins jeunes générations, participer à la cérémonie de Ravivage de la Flamme est avant tout un devoir de mémoire et un geste citoyen.

Les sapeurs-pompiers vous remercient vivement pour le bon accueil que vous leur avez réservé lors de la vente de calendriers fin 2017.

A bas perceuses... tondeuses... aboiements... Dites STOP aux bruits de voisinage

En ce début d'année, le constat est rapidement dressé : rien de va plus entre voisins... la cause première : le BRUIT. Phénomène insidieux, puisqu'en fonction de sa provenance il est tolérable pour les uns et tout simplement insupportable pour les autres...

Le nouvel arrêté préfectoral en date de décembre 2008 régleme les bruits de voisinage. Entrent dans son champ d'application :

- les bruits de comportements des particuliers ainsi que ceux émis par les animaux ou matériels dont ils ont la responsabilité,
- les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis qu'ils soient d'origine humaine ou matérielle.

"Le bruit, on peut en faire jusque 22 h"

FAUX depuis 1995

En effet, en tout lieu public ou privé, tout bruit excessif par son intensité, sa durée ou sa répétition émis sans nécessité ou par manque de précaution est interdit de jour, comme de nuit.

Le Maire peut toutefois accorder des dérogations individuelles ou collectives pour des manifestations particulières.

Bruit dans les propriétés privées :

Les travaux de **bricolage** ou de **jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse...) sont **UNIQUEMENT** autorisés aux horaires suivants :

jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h

le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter les aboiements répétés et intempestifs.

La lettre
du Maire de la Marne

Janvier 2009



Les équipements des bâtiments (chaudière, climatiseur...) doivent être maintenus en bon état de manière à éviter une augmentation anormale de leur niveau sonore.

Bruit d'activités professionnelles :

Toute personne utilisant pour son activité professionnelle des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore doit prendre toute mesure pour garantir la tranquillité du voisinage et en tout état de cause **INTERROMPRE** ses travaux (hors cas d'urgence)

entre 20h et 7h et toute la journée du dimanche et des jours fériés

Les dispositifs fixes ou mobiles de ventilation, de réfrigération, de climatisation, de chauffage et les groupes électrogènes devront être installés et entretenus de manière à respecter le voisinage. Il en est de même pour les opérations de chargement ou de déchargement des denrées ou matériaux.

Sont également concernés par cet arrêté, les stations automatiques de lavage des véhicules et les matériels de protection des cultures (détonations).

Voirie et lieux accessibles au public :

Sont interdits les dispositifs de diffusion sonore amplifiée, les réparations ou réglages de moteur, les tirs de pétards, armes à feu, artifices et tout autre engin ou dispositif bruyant.

Les peines encourues en cas d'infraction aux dispositions de cet arrêté sont des contraventions de 3^{ème} classe (jusque 450 €).

Avec Thibault, le relai est assuré pour le suivi des projets

Depuis le 1^{er} janvier dernier, un nouvel agent a fait son entrée à la commune de Courtisols pour assurer le suivi des travaux et la gestion des projets, comme le fait encore pour quelques semaines Jean-Michel Goy.

Détenteur d'une licence en technique avancée de maintenance, option automatisme décrochée à l'IUT de Châlons-en-Champagne, **Thibault Huber**, à 29 ans, compte déjà une belle expérience en gestion de travaux.

Entre Châlons-en-Champagne et Reims, il est pendant sept ans chargé d'opérations entretien à l'établissement public de santé mentale (EPSM), puis assure également la mission de responsable électricité et tout corps d'état. Mais parce qu'il ne veut pas s'installer dans la routine, il saisit l'opportunité de changement offerte par la municipalité de Courtisols. «J'avais envie de voir autre chose, de sortir de mes acquis et me remettre en question, explique Thibault. «Depuis quelques années, à l'EPSM, il y avait moins de gestions de projets et ça me manquait, j'avais envie de gérer de nouveau des projets».

Depuis quatre mois et demi, il découvre le fonctionnement de la commune, la vie du village et apprend le nom des rues. «Je commence à connaître de plus en plus de rues mais j'ai quand même toujours un plan sur moi pour me repérer», avoue-t-il.

Avec Jean-Michel Goy, le courant passe plutôt bien et le relai s'articule au fur et à mesure du temps partagé sur les dossiers déjà en route. «Quand on parle le même langage, c'est facile, reconnaît le jeune agent. Il y a des projets que je devrais poursuivre seul ; on discute beaucoup, il y a énormément d'intérêt de ma part et lui a beaucoup de réponses à me donner».

Bien accueilli aussi par l'équipe communale, Thibault n'avait pas de crainte d'adaptation. Fils de militaire, il a été habitué tout-petit à déménager souvent et à recréer des liens. «Quand on va vers l'inconnu, on a quelques réserves, concède-t-il, mais quand on est sûr de ses capacités, on est sûr d'y arriver».



C'est comme en course à pied, tout est dans la tête, il faut juste être fort dans l'esprit».

Thibaut pratique aussi l'athlétisme depuis 2004 et se prépare actuellement pour le trail nocturne de quatre-vingts kilomètres prévu entre Saint-Etienne et Lyon au mois de décembre». On est là pour vivre de projets, conclut-il, il faut se fixer des objectifs».

3 nouveaux commerces

GARAGE SERVICES AUTO et DISTRIAUTOS

Les deux sociétés sont installées sur le même site, rue de la Croisette, le long de la route nationale.

Garage Services Auto est un atelier mécanique automobile qui assure le dépannage et l'entretien toutes marques.

Il est aussi possible aux professionnels ou aux particuliers d'y commander des pièces neuves ou d'occasion, mais aussi d'y obtenir tous types de cartes grises ou d'y louer un plateau porte-voiture.

Distriautos est quant à elle spécialisée dans le rachat et la vente de véhicules d'occasion.



COURTI OPTIC

Depuis le 27 novembre dernier, Maxime Hautier opticien indépendant et Jérémy Notel, son associé, ont ouvert ce nouveau magasin d'optique.

Vous y trouverez bien entendu des lunettes, des verres de contact ou des produits d'entretien.



Il vous sera possible d'y effectuer un contrôle de vue, ou même d'opter pour un rendez-vous à domicile si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Ce magasin est conventionné par la plupart des mutuelles ce qui vous permettra de bénéficier d'avantages tarifaires, et d'absences de démarches pour obtenir une prise en charge puis le remboursement des frais.



CENTRE DE CONTROLE TECHNIQUE NORISKO

Depuis le 3 avril, Cyril vous accueille dans ce nouveau centre de contrôle technique Norisko.

Conforme à la nouvelle réglementation qui entrera en vigueur le 21 mai prochain, ce centre doté d'une grande hauteur de levage peut recevoir tous les véhicules légers (voitures, utilitaires et camping-cars) avec ou sans rendez-vous.



La brigade territoriale de contact



Présentation :

Il s'agit d'une unité de la gendarmerie créée le 1^{er} janvier 2018 dont le but est d'être à l'écoute des citoyens et de répondre dans la mesure du possible à leurs attentes.



Compétence :

2 brigades territoriales de contact sont implantées sur l'ensemble du territoire de la compagnie de gendarmerie de Châlons-en-Champagne :

- BTC de VIENNE-LE-CHATEAU
- BTC de MOURMELON-LE-GRAND (composée de 5 sous-officiers dont 2 personnels de la Communauté de brigades de Châlons-en-Champagne).



Missions :

- Redynamiser les relations entre les citoyens et la gendarmerie.
- Renforcer les liens entre les acteurs sociaux et la gendarmerie.



Leviers d'action :

- Cérémonies (8 mai – 14 juillet – 11 novembre – etc ...).
- Vœux des maires et des présidents des Communautés de communes.
- Brocantes – fêtes de village – expositions – festivités diverses.
- Préventions (addictions – voisins vigilants – tranquillités seniors – réunions diverses).
- Rencontre avec les élus locaux ou les adjoints.
- Rencontre avec les chefs d'entreprise, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les responsables des associations, les responsables militaires.
- Être à l'écoute des citoyens et des acteurs sociaux et leur apporter le cas échéant une réponse.
- Déceler les atteintes aux personnes avant qu'il ne soit trop tard (violences, harcèlement...).
- Apaiser les conflits de voisinage et trouver une solution pour éviter les plaintes inutiles.

La construction de la nouvelle déchèterie

Les travaux ont commencé le 8 octobre avec la destruction des quais, le décapage de la terre végétale et de la craie dans la partie extension.

Les travaux d'automne ont permis la mise en place de la plate forme, le coulage des murs et des quais et la pose des caniveaux. Après les congés de fin d'année, la pluviométrie trop importante a fait reculer la reprise des travaux qui a eu lieu le 30 janvier.

Puis mi-février, un nouvel arrêt pour intempéries a été constaté... L'entreprise Colas a repris le travail en préparant la pose des coffrages et le coulage des dalles béton tout autour des quais. Malheureusement la forte période de gel de la fin du mois de février et de début mars a retardé la fin du coulage des dalles.

Un printemps sec permettrait de pouvoir avancer dans les travaux en ne prenant pas trop de retard.

Date d'ouverture prévue début juillet.



Une ancienne source refait surface

Alors que les cours d'eau gonflent et sortent de leurs lits, les nappes phréatiques bénéficient aussi d'une hausse de niveau grâce aux précipitations généreuses des derniers mois.

A Courtisols, une ancienne source a repris de l'activité au lieu-dit La Noëlle, dans le secteur des Ouches des Ayeux, non loin de l'Épine. Lovée au creux d'une dénivellation, elle arrose les parcelles agricoles et s'écoule à travers champs jusqu'à rejoindre le Mau à Saint-Memmie». Le niveau a baissé un peu, mais elle noie en partie les quatre parcelles sur lesquelles elle débouche, sur une superficie totale d'un hectare», évalue Emmanuel Hubert, agriculteur à Courtisols. Si trois parcelles non ensemencées peuvent tranquillement attendre la décrue, la quatrième déjà semée en luzerne risque de subir quelques dégâts». La dernière fois qu'on l'a vue, c'était en 2001, ajoute l'agriculteur pour insister sur le caractère exceptionnel de la situation.



Les vélos : un nouveau projet !

Faire du neuf avec du vieux, démonter, réparer, remonter, ce sont des activités quotidiennes pour les compagnons. Cette année nous voudrions plus particulièrement travailler sur les vélos et proposer à la vente non seulement des vélos entièrement rénovés et prêts à l'usage, mais aussi en vendre en l'état, à charge pour l'acheteur de les réparer lui-même. Pour cela mettre en vente des pièces détachées : freins, pédaliers, potences, cadres, fourches, selles, guidons il n'y a que l'embarras du choix !

La réussite de cette nouvelle activité repose sur la matière première, donc sur un grand nombre de cycles de tout âge, de toute taille, de toute sorte, mais aussi sur de la main-d'œuvre motivée pour travailler sur cette «petite reine». Dans tous les cas nous avons besoin de vous ! Vos vélos nous intéressent !



Mais la communauté est aussi, à la recherche de bénévoles désireux de consacrer un peu de leur temps pour valoriser ce moyen de locomotion écologique et sportif.

Jean-Luc, responsable de la communauté, en connaît tous les secrets. N'hésitez pas à le contacter.

Offrez-leur une deuxième vie !

Emmaüs récupère toujours des objets de toutes sortes pour leur offrir une seconde vie. Pensez-y lors de vos rangements de printemps.

Bibelots, vêtements, meubles, vous les avez assez vus, pensez à les déposer soit,

- dans le camion d'Emmaüs, sur le parking les jours de vente.
- soit à la communauté tous les jours, sauf le lundi de 9 h à 17 h.
- soit en appelant au 03 26 70 09 14 ; si vous tombez sur le répondeur, laissez vos coordonnées, on vous rappellera dans les deux jours, au plus tard.

Les sacs ! De plus en plus en plus rares.

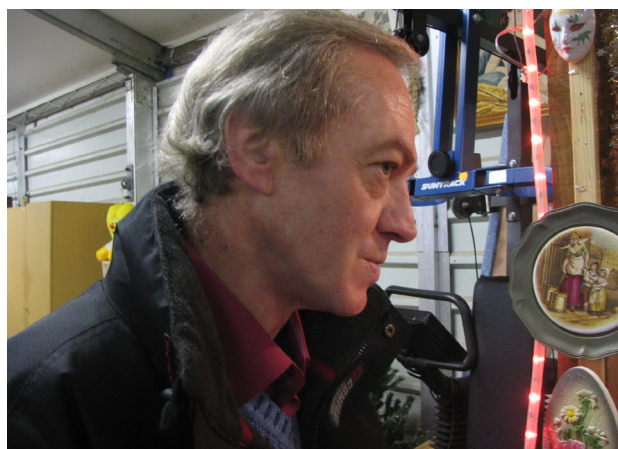
La nouvelle législation interdit les sacs en plastique, incite à l'utilisation de ceux fabriqués en produits recyclables et c'est une bonne chose pour la planète !

En conséquence «le SAC» devient de plus en plus rare, d'ailleurs certains magasins les font payer !

Merci de prévoir le vôtre quand vous venez faire des achats à Emmaüs et si vous en avez plus que nécessaire, pensez à nous !

C'est aussi une manière d'éviter le gaspillage et de lutter contre la pollution.

Au revoir Joël



On dit souvent qu'une communauté ressemble à une famille, comme elle, elle connaît des moments heureux, mais aussi des départs douloureux, Joël, un des plus anciens compagnons vivait à Courtisols depuis 11 ans.

La chorale paroissiale l'a accompagné lors d'une belle cérémonie à l'église où assistaient tous les compagnons, responsables, bénévoles, mais aussi clients et amis. Il repose au cimetière de Courtisols.

Lieux de vente et horaires :

COURTISOLS

Mercredi et Samedi
de 14h00 à 18h00

CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Chemin de Perthuis
(perpendiculaire à la rue Jean Jaurès)

Mercredi et Vendredi
de 14h00 à 17h00

Téléphone : 03 26 70 09 14

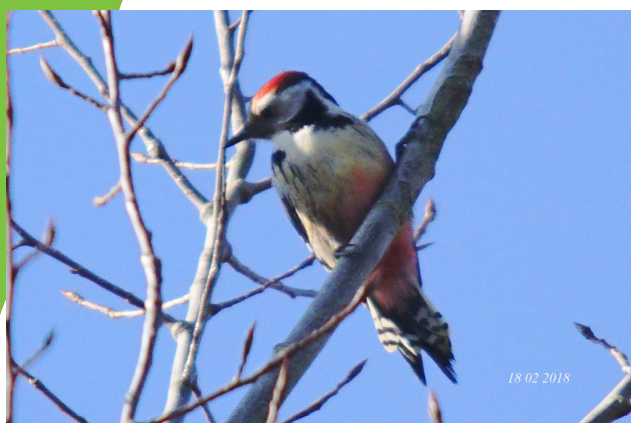
Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.) :

Le pic épeiche



Identification : le plus commun des pics de nos régions, noir blanc et rouge.

De la famille des picidés, le pic épeiche présente une taille moyenne au regard de celles de ses «cousins» : longueur de 23 à 26 cm et envergure de 38 à 44 cm. Les tons de son plumage noir, rouge et blanc peuvent le faire confondre avec deux autres pics régionaux. Il s'agit du pic épeichette, beaucoup plus petit, et au ventre blanchâtre, et du pic mar, également plus petit et au ventre d'un rouge moins marqué. Une certaine attention s'avère nécessaire pour l'en distinguer, d'autant que les nuances varient en fonction de l'âge et du sexe : calotte rouge et motifs rouges chez le mâle, noirs chez la femelle, mêmes tons mais plus ternes chez les jeunes. Comme les autres pics, ses doigts terminés par des longues griffes acérées s'opposent deux à deux et lui permettent ainsi une parfaite accroche stable en position verticale. Le vol et surtout les cris et sons de tambourinage contribuent à son identification.



Mâle bien reconnaissable à sa calotte rouge



Habitat : espaces boisés.

A la différence de ses congénères nordiques, le pic épeiche de nos régions ne migre généralement pas. Il reste toute l'année dans le même secteur. Il affectionne les bois de sapins ou de pins ainsi que les feuillus de haute taille, surtout en bordure de rivière. Il s'agit pour lui de bénéficier de troncs suffisamment larges pour y fabriquer un abri.



Comportement : sonore, furtif et en mouvement permanent.

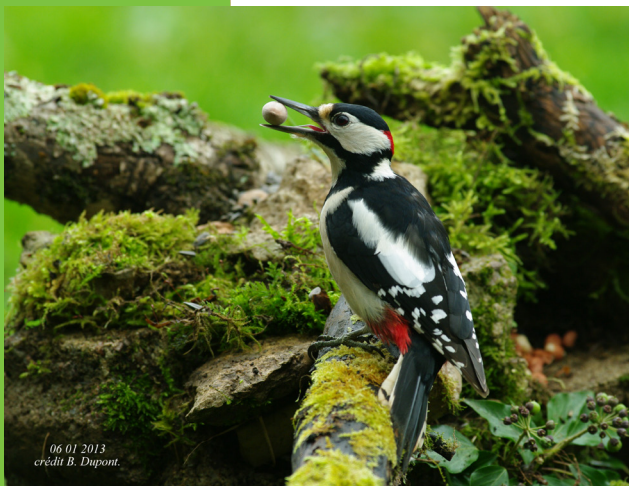
Le pic épeiche révèle de mi-janvier à juin sa présence par un tambourinage bien reconnaissable contre un bois sec, de 20 coups de bec par seconde. Comme les autres espèces de pic, il bénéficie d'une anatomie amortissante permettant à son cerveau de supporter ces frappes sans traumatisme. Autre caractéristique : un cri sec et puissant, répété ou non, qui s'entend également à plusieurs centaines de mètres. Ces manifestations participent à la recherche de partenaires puis à la défense du territoire choisi par le couple. Le pic épeiche s'éloigne rarement des arbres, surtout de leur partie supérieure. Il y vole de cime en cime, dans un rayon de plus d'un kilomètre, en fonction de l'intensité de la nourriture. Il ne fréquente que les mangeoires installées près des zones boisées. En automne et en hiver, il vit seul, et dort dans des vieilles cavités de tronc mort.



Des doigts et des griffes acérés chez cette femelle, lui assurent une parfaite stabilité

Nourriture : omnivore, mais essentiellement d'origine animale.

Comme la plupart des sédentaires, le pic épeiche adapte son régime alimentaire aux ressources disponibles du moment. En hiver, il s'agit souvent de graines de pin ou de sapin, de noix qu'il coince et ouvre dans un interstice d'écorce, à l'instar de la sittelle torchepot par exemple. En périodes plus douces, il privilégie les insectes et leurs larves enfouies dans le bois. A l'occasion, il s'en prend aussi aux œufs et oisillons insuffisamment protégés par leurs parents.



Nourriture hivernale

Reproduction : fidélité conjugale, une seule nichée annuelle.

Après l'éducation et la dispersion des petits, le couple se sépare. Il se retrouve en milieu de l'hiver suivant. Après plusieurs semaines de jeux de séduction, le couple s'installe. Le mâle creuse une cavité d'une trentaine de centimètres dans un arbre, mort de préférence, pour y loger la future descendance.

En avril, 4 à 7 œufs sont pondus dans cet abri non aménagé. Les 2 parents se relaient pour les couvrir durant 2 semaines. En général, le mâle joue ce rôle la nuit. C'est également lui qui assure la part prépondérante du ravitaillement des petits...

Le père assure aussi la mission de nettoyer régulièrement le nid. Aussi peu discrets que leurs parents, on peut entendre les poussins piailler jusqu'à une centaine de mètres, ce qui n'est pas sans attirer les prédateurs arboricoles, comme les écureuils par exemple, en l'absence des parents. Les jeunes quittent le nid vers l'âge de 3 semaines. Les parents les nourrissent encore une dizaine de jours. Les jeunes se dispersent à la fin de l'été, parfois à plus d'une centaine de kilomètres. Ils atteignent leur maturité sexuelle à l'âge d'un an.

Etat de la population de l'espèce : globalement satisfaisant.

Les pics bénéficient du statut d'espèce protégée. En outre, le biotope (bois et forêts) ne subit pas certaines pressions environnementales négatives des cultures intensives sur leur alimentation. Si, au niveau européen, la population a tendance à s'accroître depuis une quarantaine d'années, des comptages partiels réalisés en Champagne-Ardenne révèlent une baisse sensible, mais non catastrophique de cette espèce.

Aucune explication satisfaisante n'a pu être fournie sur cette chute (apparente ?) de la population régionale. En tout état de cause, la présence de bois mort – source de nourriture et support de la nidification – dans les forêts, les parcs, les vergers, les bords de rivière, contribue largement à la préservation de l'espèce.



«Terrain de jeu» privilégié des pics : les troncs morts

Vidange de fosses :

- Septiques
- Puisards
- Puits

7 jours sur 7

Appelez
Chez M. MACQUART



14, rue du Pavillon
51460 SOMME VESLE

Téléphone : 03.26.66.60.51
Portable : 06.12.94.21.21



Et si on gérait les espaces communaux autrement ?

Une démarche zéro phyto : pourquoi et comment ?

Les produits phytosanitaires, communément appelés pesticides, sont fréquemment utilisés pour le désherbage, la lutte contre les insectes ravageurs ou les maladies et participent à la pollution des eaux. Ils sont également un danger pour les agents qui les manipulent et les habitants fréquentant les lieux traités.

C'est pourquoi la commune de Courtisols a choisi de s'engager dans une démarche zéro phyto. Afin de l'aider à atteindre son objectif, la FREDON* Champagne-Ardenne a réalisé un plan de gestion différenciée des espaces communaux, outil indispensable au bon déroulement de la démarche. Il vise à attribuer un entretien adapté à chaque espace selon sa fonction, sa localisation ou encore sa fréquentation. Une cartographie des espaces est alors réalisée suivant la classification suivante :

L'entretien intensif :

adapté aux zones très fréquentées et/ou qui sont le reflet de l'image de la commune. Les plantes indésirables y sont peu tolérées et l'entretien y est important.

L'entretien semi-intensif :

appliqué aux espaces de proximité, zones de passage, de promenade ou de jeux. L'entretien y est régulier et la flore spontanée tolérée dans une certaine mesure.

L'entretien extensif :

adapté aux zones à fort potentiel biologique et à fréquentation faible. L'entretien y est minimal. Il permet d'assurer la sécurité et le confort des usagers tout en favorisant la faune et la flore

Vous pouvez d'ores et déjà observer la mise en place de la gestion différenciée au sein du parc Massez, classé en entretien semi-intensif. Les chemins y sont tondus plus régulièrement que les abords, permettant ainsi à la biodiversité de se développer.

La commune, qui souhaite pousser plus loin sa réflexion, a à sa disposition diverses solutions. On peut citer par exemple le désherbage mécanique avec notamment le balayage des rues. Le désherbage thermique regroupe quant à lui diverses techniques telles que le désherbage au gaz ou à l'eau chaude. Les méthodes préventives sont également efficaces, comme la mise en place de paillage au pied des massifs et l'utilisation de plantes couvre-sol.



Gestion différenciée du parc Massez



Balayeuse-désherbeuse de voiries



Paillage organique au pied de massif



Plantes couvre-sols



Et la loi, que dit-elle ?

La gestion des espaces verts dans le respect de l'environnement est plus que jamais un sujet d'actualité. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage des produits phytosanitaires de synthèse sur les parcs, espaces verts, voiries, chemins de promenade et forêts.

Cette loi n'impose pas le zéro-phyto strict dans les collectivités : certains endroits difficiles d'accès peuvent faire l'objet d'une dérogation pour des raisons de sécurité. Certains cimetières et terrains de sport peuvent également encore recevoir des traitements.

Toutefois, l'arrêté du 4 mai 2017 précise les dispositions pour préserver la qualité de l'eau face au risque phytosanitaire. Dorénavant tout utilisateur, aussi bien professionnel que particulier, a l'interdiction d'appliquer ou de faire appliquer par un tiers des produits phytosanitaires sur les éléments suivants : points d'eau, bassins de rétention d'eau pluviale, avaloirs, caniveaux et bouches d'égout. Une obligation réglementaire, certes, mais qui présente de réels enjeux pour l'environnement et la santé humaine.

La nouvelle charge régionale Commune Nature

Pour répondre à ces enjeux, la commune de Courtisols s'est engagée dans la Charte d'entretien des espaces publics, développée par la FREDON Champagne-Ardenne. Elle a adhéré en 2017 au niveau le plus élevé de cette même charte à savoir «ne plus traiter chimiquement».

En raison de la mutualisation de la Région Grand Est, la Charte d'entretien des espaces publics cède sa place à la nouvelle distinction régionale Commune Nature. Dans la même dynamique que l'ancienne charte, elle a pour vocation d'accompagner les collectivités dans leur démarche vers le zéro phyto, qui se verront attribuer 1, 2 ou 3 libellules selon leur degré d'engagement.



Chacun peut agir

Cette démarche de réduction des produits phytosanitaires est une démarche que tout le monde peut s'approprier. Chacun est responsable et doit agir dans ce sens. Une action simple : prendre quelques minutes régulièrement pour entretenir le trottoir devant chez soi ! Et si vous aimez passer du temps dans votre jardin, pourquoi ne pas vous essayer au jardinage au naturel ?

Rédaction : Clotilde TROUPLIN – Conseillère environnement à la FREDON Champagne-Ardenne avec le concours des Agences de l'Eau Seine Normandie et Rhin-Meuse ainsi que la Région Grand Est. Pour en savoir plus sur la gestion différenciée, rendez-vous sur : www.fredonca.com

* FREDON : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles.

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

le mercredi 13 juin 2018 à 18h30
salle Robert Chaboudé

Présentation du plan de gestion des espaces publics
et du matériels de désherbage

LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller

- Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation avec une augmentation des signalements chaque année.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important, pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

- **Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orangée
- **Couleur des pattes :**
Nettement jaune

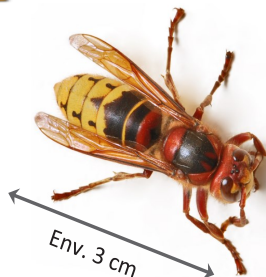


Frelon
asiatique

Taille : environ 3 cm



Ne pas confondre avec
le frelon européen !



Ernie

Nid de frelon
asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Sophie De Roeck

Vous suspectez sa présence?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
2. Contactez-nous :

Tél : 03 26 77 36 47 / 06 89 33 23 05

Mail : l.audren@fredonca.com

Plus d'informations sur :
<http://www.fredonca.com/>

La Vesle et ses vannes

But de la réunion

Une discussion s'est tenue le 9 mars dernier au sujet des ouvrages hydrauliques sur la Vesle entre SOMME-VESLE et L'EPINE. 39 ouvrages sont présents sur ces 30 km de cours d'eau, soit un ouvrage tous les 750 m en moyenne. Il s'agit avant tout de petits seuils rudimentaires mais également de 8 ouvrages historiques, comme des anciens moulins avec des organes manœuvrables de type vannes.

Les propriétaires de ces derniers ouvrages étaient conviés à la mairie pour échanger sur ce sujet avec des spécialistes du domaine de l'eau : police de l'eau, technicien rivière, chargée de missions du SIABAVE, chargée de missions de la Fédération de pêche, association locale de pêche. 18 personnes dont 6 propriétaires d'ouvrages sur les 8 existants ont participé à cette discussion. Celle-ci était animée par la Cellule d'assistance technique à l'entretien des rivières de la Marne en partenariat avec la commune de COURTISOLS et le SIABAVE.

Cette rencontre avait notamment pour objet :

- de faire se rencontrer les propriétaires d'ouvrages pour qu'ils échangent sur leurs pratiques et problématiques.
- de leur faire prendre conscience des impacts positifs et négatifs de la présence d'ouvrages sur nos cours d'eau.
- de trouver des solutions pour améliorer la situation actuelle.

La rivière : un milieu vivant

Il a été rappelé que nos cours d'eau sont des milieux vivants, que l'eau et les poissons sont des biens communs. Il appartient donc à chacun de veiller au bon fonctionnement de ces écosystèmes aquatiques. Les perturbations régulièrement rencontrées sur les rivières de notre département sont les assècs réguliers, l'artificialisation de leur lit ayant amené une destruction des habitats aquatiques, des problèmes de qualité d'eau et enfin des perturbations engendrées par la présence d'ouvrages hydrauliques.

Ces anciens moulins bâtis entre le 15^e et le 19^e siècle ont été construits et dimensionnés pour répondre à des besoins économiques (meunerie, production d'électricité...). Ces activités ont peu à peu disparu et les derniers moulins ont cessé de fonctionner vers 1963. Aujourd'hui, plusieurs d'entre eux possèdent encore des organes hydrauliques qui sont manipulés par leur propriétaire, tandis que d'autres, en plus mauvais état ne sont plus ou que très rarement manœuvrés. La gestion actuelle est faite de manière à contrôler artificiellement les niveaux d'eau de la Vesle.



Celle-ci est conduite de manière à retarder l'assèchement de la Vesle (sans l'empêcher) et permettre la pratique de loisirs (pêche, élevage de canards...). Même si ce mode de gestion permet de répondre à ces deux objectifs, il occasionne de graves perturbations sur de très grands linéaires de cours d'eau, comme notamment :

- l'accentuation des phénomènes d'inondations en période de crues lorsque les ouvrages sont manipulés de manière non coordonnée. A l'inverse, en période de basses eaux, la gestion non coordonnée peut provoquer l'assèchement de la rivière.
- un envasement du fond du lit lorsque les ouvrages ne sont plus ou insuffisamment manipulés. Cet envasement réduit la capacité hydraulique du cours d'eau et entraîne une disparition des zones de reproduction (la truite se reproduit uniquement sur du gravier, si celui-ci est envasé la reproduction est impossible)
- le fait de ralentir et de retenir l'eau sous forme de plan d'eau favorise son réchauffement et augmente son évaporation. Ce réchauffement entraîne une dégradation importante de la qualité physico-chimique de l'eau et concentre les polluants. La truite ou l'écrevisse autochtone, espèces parmi les plus sensibles à l'oxygène dissous dans l'eau et aux polluants ne peuvent que difficilement s'établir dans ces eaux dégradées.
- la majorité de ces ouvrages lorsqu'ils sont fermés limitent très fortement, voire empêchent le déplacement des espèces aquatiques. Celles-ci ne peuvent plus rejoindre leurs zones de reproduction (de décembre à mars), ni se réfugier sur des zones de sources, encore en eau en période de basses eaux.

Les perturbations engendrées sont d'autant plus importantes que les cours d'eau de notre territoire ont de très faibles pentes (<1/1000). Un ouvrage d'un mètre de haut impacte un kilomètre de cours d'eau sur sa partie amont. Ces phénomènes sont également accentués par les très faibles niveaux d'eau et les assècs réguliers constatés depuis près d'une dizaine d'années.

Les actions à mener

Plusieurs pistes d'actions ont été évoquées, comme le fait de manœuvrer les ouvrages de manière concertée entre plusieurs propriétaires, de nommer une personne référente pour les accompagner et les conseiller ou encore de laisser ouvertes ces vannes à certaines périodes de l'année. Cela permettrait d'améliorer le désenvasement naturel et de permettre une recolonisation plus rapide par les espèces aquatiques. Ces éléments pourront faire l'objet d'un conventionnement entre les propriétaires et les différents acteurs du domaine de l'eau.

Des courtisiens se sont distingués

La Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne (SACSAM), qui succédait à l'Académie de Châlons, dissoute en 1793, vit le jour le 6 août 1798. Son objectif, qui répondait aux vœux de François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, était d'améliorer dans le département les diverses branches de l'agriculture et du commerce, et favoriser en même temps les progrès des sciences et des arts notamment par l'organisation de concours, dont les lauréats furent des communes ou des habitants du département. En 1817, le cadre de son programme fut élargi aux belles lettres, à l'histoire et à l'archéologie. Les résultats de ces concours étaient proclamés chaque année lors de la séance publique de la Société et publiés dans sa revue. Courtisols fut plusieurs fois à l'honneur entre 1808 et 1914.

La commune trois fois récompensée

En 1808, une médaille d'argent pour les progrès de l'agriculture

«La commission d'agriculture s'est livrée, à ce sujet, à un examen exact et approfondi. L'origine des habitants, leurs travaux agricoles et commerciaux, leur infatigable industrie, leur économie domestique, les genres de culture adoptés, les diverses améliorations qu'ils ont obtenues, tout est fidèlement retracé dans un rapport que M. Ducauzé de Nazelle nous a présenté [...]. La Société, qui désire honorer, encourager et récompenser de semblables exemples, a jugé que la lecture de ce rapport, faite en séance publique, devait être la première récompense décernée à la commune de Courtisols.»



Médaille SACSAM 1808

Ces trois médailles en argent, dont le diamètre est de 5,5 cm sont toujours conservées par la commune.

En 1850, une médaille d'argent pour les chemins vicinaux

Cette médaille, pour la construction et l'entretien de ces chemins, porte le nom de M. Benoist, maire.



En 1885, une médaille d'argent pour les chemins ruraux

Cinq communes en 1885 ont été récompensées pour le bon entretien des chemins ruraux. La médaille attribuée à Courtisols porte le nom du maire Athanase Benoit.





Médailles individuelles à des Courtisiens

En 1816, un prix d'encouragement avait été promis à l'auteur de la meilleure statistique d'un canton du département. M. Normand père, de Courtisols, a composé celle du canton d'Heiltz-le-Maurupt. Selon le rapport annuel, «Encore qu'elle laisse à désirer sous plusieurs rapports, la Société, en considération de l'étendue de ce travail et des recherches utiles qu'il contient accorde à son auteur une médaille de deuxième classe».

Pour ses «grandes plantations de Courtisols, M. Loison a obtenu en août 1820 de Sa Majesté, une médaille d'argent qu'il reçut des mains de Mr le Préfet, à la séance publique de la Société du 5 septembre même année».

En 1860, une médaille d'argent est remise à M. Changenot, meunier à Courtisols, pour l'introduction et la bonne direction d'une machine à vapeur dans son moulin à eau.

En 1867, c'est la fromagerie de M. Baillieux-Adrien qui est récompensée : «Déjà dans la Meuse, à la limite de notre département, M. Baillieux-Adrien a fondé un établissement analogue très important, en pleine activité[...]. Dans la Meuse, l'établissement comprend tout à la fois la fabrication du fromage dit de Gruyère et celle dite de Brie. A Courtisols, il ne s'agit encore que de cette dernière. Votre commission a pu se rendre compte non-seulement de son importance, mais aussi de la bonté de ses produits. L'ordre le plus parfait et une entente complète s'y font remarquer. Dans votre désir d'encourager une industrie nouvelle pour notre département, vous avez décerné à M. Baillieux une médaille de vermeil».

En 1885, une médaille d'argent est attribuée à M. Chatelain, de Courtisols, pour les services signalés que ses fouilles ont rendus à l'archéologie.

En 1886, «toujours heureux d'encourager l'usage des machines agricoles et les ouvriers intelligents qui les manœuvrent», les membres de la commission ont accordé «au zèle éclairé de M. Pannet-Assy de Courtisols, une médaille de vermeil pour entreprise de fauchaison à la mécanique».

En 1887, la commission visite l'exploitation de M. Gillet-Chemery : «La commission a emporté de cette longue et intéressante visite la meilleure impression, et, à l'unanimité, elle n'hésite pas un seul instant à la recommander hautement et à la signaler comme exemple de ce que, dans nos terres crayeuses de Champagne, peuvent obtenir des hommes laborieux, économes, intelligents, et en s'inspirant que des meilleurs et des plus saines pratiques agricoles. Vous vous êtes associés, Messieurs, aux considérations du rapporteur, et vous décernez à M. Gillet-Chemery, avec vos plus sincères félicitations, une médaille d'or pour l'ensemble et la tenue remarquable de son importante exploitation agricole».

En 1905, une médaille d'argent est attribuée M. Lorinet, à Courtisols, pour sa traduction d'un manuscrit en patois rimé de Courtisols écrit par M. Colsenet.

En 1909, la SACSAM mit à l'honneur celle qu'elle appelle «le doyen des bergers de Champagne» en ces termes : «M. Constant Chatelain est en effet, depuis plus d'un demi-siècle, chargé de conduire et soigner les troupeaux des habitants de Courtisols [...] Il l'a fait sans un jour d'interruption et avec un tel tact qu'il a su éviter toute infraction à la loi de la vaine pâture. Il a donc pendant sa longue carrière rendu de réels services aux petits agriculteurs en général, comme destructeurs d'animaux nuisibles : les belettes, fouines et putois, loutres et renards qu'il a capturés sont en nombre tel que depuis longtemps il a dû renoncer à les compter. A ces titres, la Société d'agriculture a cru devoir décerner à M. Constant Chatelain, à Courtisols, une médaille de vermeil».



Médailles attribuées à des «serviteurs ruraux»

Des prix furent également attribués au nom du gouvernement de la République par le ministre de l'Agriculture et remis par la SACSAM à des «serviteurs ruraux» méritants :

En 1894, une médaille d'argent à Constant Chatelain, pour 30 ans de services dans la même famille (le «doyen des bergers» évoqué ci-dessus).

En 1896, une médaille de Vermeil à Melle Marie Cordier, servante chez M. Vitry depuis 35 ans.

En 1900, une médaille de vermeil à Gustave Chatelain, berger depuis 35 ans dans la même famille.

En 1903, une médaille de bronze à M. Gobillard, jardinier chez M. Jennequin, à Courtisols

En 1904, une médaille d'argent à Mme veuve Simon, née Collard, depuis 31 ans chez M. Gillet-Chemery.

En 1905, une médaille de bronze à Benjamin Bellet, marcaire (trayeur de lait), depuis 20 ans chez M. Gillet-Chemery.

En 1910, Jules-André-Albert Colmart chez M. Alphonse d'Eu, à Courtisols, une médaille d'argent (plus loin, il est précisé qu'il est serviteur rural depuis 1873 dans la famille Montel).

En 1912, une médaille d'argent à M. Alfred-Désiré, garçon de culture depuis 1893 chez M. Gillet-Chemery et chez son fils.

Bien que le lauréat ne soit pas courtisien, signalons la médaille d'or attribuée en 1903 à Emile Guénard, instituteur à Courjeonnet, pour son étude sur le Patois de la commune de Courtisols (ouvrage téléchargeable gratuitement : <https://archive.org/details/LePatoisDeCourtisols>).

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS



Ets REGIEIX PUBLICITE PAGNY - RCS BAR LE DUC 301 161 170 - SAS AU CAPITAL DE 48 000€ - Prépresse : lenevé.com

NOS SERVICES



NOS HORAIRES

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h15 et de 14h à 19h15
Le samedi de 9h à 19h NON STOP
Le dimanche 9h30 à 12h

Intermarché contact COURTISOLS

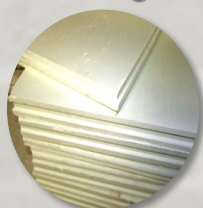
ZI Les Ouches de Cheppe - 2, rue Denis Papin - Tél. 03 26 66 64 54



Maçonnerie



Carrelage



Rénovation



**Nicolas
COSSENET**

Devis gratuit

- ✦ Rénovation
- ✦ Carrelage, faïences
- ✦ Pavage
- ✦ Cloisons sèches
- ✦ Isolation
- ✦ Aménagements de combles
- ✦ Aménagements extérieurs
- ✦ ...

COSSENET Nicolas
49 rue Saint Julien
51460 COURTISOLS

06 74 14 53 23
03 26 67 03 47



Echanges 2017-2018 : nos amis de Dierdorf découvrent la région

Depuis les origines du jumelage, les comités de jumelage de Courtisols et de Dierdorf se rencontrent deux fois par an, au printemps et en automne, en alternance. C'est ainsi que nos amis allemands sont venus en octobre 2017 et en avril 2018.

21 et 22 octobre : Epernay et la truffière.

Le 21 octobre, nous accueillons 42 Allemands. Après un rapide accueil de nos amis à la salle Robert Chaboudé, nous partons pour un repas, qui semble avoir été apprécié, à la Chaussée de Damery.

Visite des caves de Castellane

Après le repas, direction les caves de Castellane à Epernay. La visite a été très intéressante car ces caves ont la particularité de présenter l'évolution des techniques de remuage du XVII^e siècle jusqu'à aujourd'hui. En outre, ces caves sont dotées d'un musée, avec notamment un musée de l'imprimerie.

Evidemment cette première partie de la visite s'est terminée par la dégustation d'une coupe de champagne. Ensuite, les plus sportifs ou les plus courageux ont eu la possibilité de monter dans la tour. Normalement, il faut grimper 237 marches, mais le dernier étage étant fermé nous n'en avons escaladé qu'un peu plus de 200. Nous avons la chance en arrivant de bénéficier d'un rayon de soleil... le premier et le seul de la journée. Cette tour, haute de 65 m, est le point culminant de la ville et le panorama offert sur la ville et le vignoble est magnifique.



Promenade dans les rues d'Epernay

Après quelques achats, nous partons à pied vers le centre de la ville. Nous commençons par la magnifique avenue de Champagne où, malgré une bruyante manifestation de

motards, nos amis allemands ont pu apprécier à leur juste valeur la qualité des maisons de cette avenue. Le temps libre qui suivit permit aux Allemands de déambuler dans les rues d'Epernay et de visiter quelques magasins... Dans la soirée, un repas réunit tous les participants à la salle Robert Chaboudé.

Visite d'une truffière à Courtisols

Le dimanche matin, nous nous rendons chez Myriam et Yannick Pannet pour assister à une recherche de truffes par un chien malinois dans leur truffière. Malgré une pluie fine, Français et Allemands ont été passionnés par cette visite et impressionnés par le travail du chien. Un apéritif avec toasts au beurre truffé, très apprécié, a terminé agréablement cette visite.

Après le repas dans les familles et le traditionnel café-brioche, nos hôtes ont quitté Courtisols vers 16h.



L'Argonne et des jeux au programme les 14 et 15 avril.

- Le musée de la verrerie aux Islettes.
- Saint-Rouin et Beaulieu.
- Tir et pétanque.

Le voyage retour est prévu les 22 et 23 septembre 2018.

Le programme n'est pas encore connu. Les personnes intéressées peuvent contacter le président du comité de Jumelage.

Pour tout renseignement, contacter Jackie LUSSE,
au 03 26 70 56 26



14 Juillet 2018

COURTISOLS

11H00

Défilé des Associations vers le Monument aux Morts
(départ de la salle de judo, rue du Gué avec arrêt au Prieuré)

11H30

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts
Vin d'honneur à la salle Robert Chaboudé

15H30 à 18h00

Festivités autour de la salle Robert Chaboudé
(par temps de pluie, à l'intérieur)

Animations

Jeux à l'ancienne
Jeux pour enfants : vélos rigolos, sulkys, quads à pédales...
«Parcours sportif du sapeur-pompier en herbe»
(avec casque, remorque et lance incendie),
Structure gonflable.

Buvette

(tenue par l'Avenir Sportif Courtisols Basket)

17H00

Goûter des enfants distribué par les pompiers

18H30

Bal apéritif animé par l'orchestre de Dany Daniel

21H45

Retraite aux flambeaux
(distribution des lampions à 21h30)

23H00

GRAND FEU D'ARTIFICE SUR LE TERRAIN DE FOOTBALL
et **BAL DE NUIT** animé par **l'orchestre de Dany Daniel**
à l'extérieur de la salle Robert Chaboudé (par temps de pluie, à l'intérieur)

Possibilité de restauration sur place, midi et soir.

Venez nombreux !

Agenda

Lundi 21 mai	Journée «portes ouvertes» du Tennis Club
Samedi 26 mai	40 ^{ème} anniversaire du Judo Club de Courtisols
Samedi 16 juin	Gala de danse
Samedi 23 juin	Kermesse de l'école Sainte-Marie
Vendredi 29 juin	Kermesse des écoles publiques La Fontaine
Samedi 14 juillet	Fête nationale
Samedi 18 et dimanche 19 août	Fête du quartier Saint-Julien
Samedi 8 septembre	Forum des associations
Samedi 22 et dimanche 23 septembre	Accueil des allemands de Dierdorf
Samedi 6 et dimanche 7 octobre	Exposition mycologique
Samedi 13 octobre	Repas du 3 ^{ème} âge offert par la commune
Samedi 3 et dimanche 4 novembre	Exposition artistique et artisanale
Dimanche 11 novembre	Fête du quartier Saint-Martin
Dimanche 25 novembre	Marché gourmand

Etat Civil

Naissances

PISANO Valentina le 13 février 2018
ARBEL Mathis le 23 mars
NOTEL Noah le 17 avril
GUÉRIN Léandre le 21 avril

(seuls sont publiés les avis de naissance autorisés par les parents)



Décès

VASSET Michel le 14 décembre 2017
HENTZIEN née HENTZIEN Josiane le 27 décembre
JEANSON Charles le 1^{er} janvier 2018
GRZYWNOWIEZ Marie-Pierre née Nicolas le 5 janvier
CHAUFFERT Gabriel le 19 janvier
COLSENET Marc le 21 janvier
SIMON Paul le 22 janvier
VARLET Marc le 26 janvier
GOBILLARD Henri le 5 février
GÉMINEL Laurence le 27 février
ARNOULD Christian le 12 mars
MANÉ Damas le 25 mars
HUBERT née GOMARD Geneviève le 1^{er} mai
CHARLIER née GALLOIS Ginette le 6 mai

Garage Chauffert

CITROËN COURTISOLS



Garage Chauffert
CITROËN COURTISOLS

- ... Mécanique et Carrosserie toutes marques
- ... Dépannage - Remorquage
- ... Vente neuf
- ... Véhicules d'occasion sélectionnés
- ... Véhicules de courtoisie



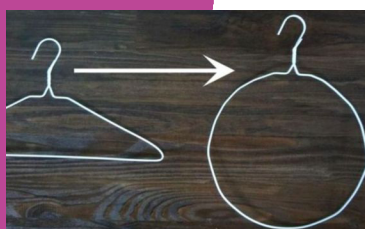
Garage Nicolas Chauffert
Réparateur agréé Citroën

34 route Nationale - 51460 COURTISOLS
Tél. : 03 26 66 60 23 - Fax : 03 26 67 55 98
garage.chauffert.nicolas@orange.fr



Bricolage : fabriquer un attrape-rêve

Qui n'a pas entendu parler du fameux dream catcher – un objet artisanal très décoratif, né dans la culture amérindienne ? Selon la légende, fabriquer un attrape rêve empêche les cauchemars de venir perturber le sommeil. En général, on l'accroche près de la fenêtre, mais il peut être utilisé en décoration dans n'importe quelle pièce. Très original, sa symbolique s'avère être très intéressante même pour les plus petits. Très facile à mettre en œuvre, cette idée récup nous inspire à essayer le bricolage de capteurs de rêves en assiettes en carton. Décorées de dessins à l'aquarelle, de ficelle et de plumes aux couleurs vives, les assiettes en carton sont transformées en capteurs de rêves super originaux et créatifs !



Tout d'abord, il faut rassembler les matériaux nécessaires parmi lesquels un tambour à broder ou des objets de récupération (assiette en carton, anneaux de

rideau,) quelques pelotes de laine aux couleurs vives, des crayons feutres, des perles en bois multicolores et des pompons, des rubans, des plumes....



L'étape la plus compliquée consiste à tisser la toile mais cette-dernière peut être customisée selon les envies.

Déclinable à l'infini, le capteur de rêves peut être personnalisé et décoré de plusieurs perles multicolores, plumes, breloques etc... On peut mixer des

rubans de satin et des brins de laine aux tons pastel ou métalliques.



Tutoriel sur un modèle choisi

Temps de réalisation : environ 2h
Difficulté : facile
Matériel nécessaire :



Bravo ! Vous avez terminé !
Il ne vous reste plus qu'à le suspendre dans votre jardin, dans votre chambre ou dans votre salon vous êtes assuré de faire de beaux rêves.



Etape 1 :

Passez le fil de nylon tressé blanc dans une des mailles de chaque extrémité des 12 demi-rosaces du napperon pour venir le nouer au cerceau blanc en métal.

Le napperon s'étire et se centrera tout seul au fur et à mesure.



Etape 2 :

Coupez un 1^{er} bout de ruban du double de la hauteur totale que vous souhaitez donner à votre attrape-rêve. Ici la longueur la plus importante mesure 85 cm.

Fixez-le dans la partie centrale inférieure du cerceau (voir la photo).



Etape 3 :

Reproduisez l'opération en veillant à la symétrie de part et d'autre de la 1^{ère} longueur du ruban fixé. Alternez au feeling avec d'autres rubans, galons ou encore des chutes de tissus assorties au coloris de votre capteur de rêves.

Vous pouvez aussi accrocher des fils de perles de votre choix.



Etape 4 :

Une fois toutes vos franges fixées, encollez les extrémités de vos pompons et autres plumes avant de les insérer à l'intérieur des extrémités de vos franges. Maintenez une légère pression pendant quelques secondes pour que la colle prenne.

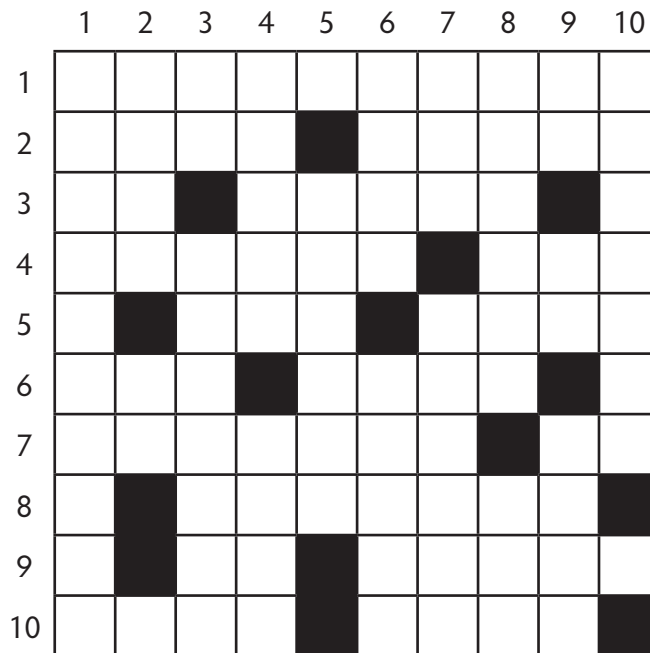


Etape 5 :

Une fois que vous n'avez plus rien à fixer au cerceau, enroulez-y de la soutache blanche.

Vous pouvez encoller légèrement le cerceau afin de maintenir la soutache bien plaquée au cerceau et régulière.

Mots croisés



Solutions dans le prochain numéro

HORizontalement

1. Victimes de la Révolution.
2. Change régulièrement de quartier. Symbole de sagesse.
3. Vis. Un plat pour le martin.
4. Heureuses. Hors lignes.
5. Possessif. Bien que parfois en verre, ce n'est pas une baie vitrée.
6. Signal d'alarme. Arbre des USA et des îles britanniques.
7. Préfèrent le bouc à la moustache. Partie en charpente.
8. On peut leur dire : «Vos gueules les mouettes».
9. Ca, c'est bien marseillais. Points de vue.
10. Permettent de se faire du blé. Palindrome normand.

VERTICALEMENT

1. Interroge pour un oui ou pour un non.
2. Qualifie le renard. Interjection.
3. Dans le vent. Plus d'un l'était par de riches Romains.
4. Action commerciale. Existences.
5. N'aime pas qu'on lui tire les vers du nez.
6. Attaches. Réussi mais pas complètement.
7. Touché. A été vraiment attendu.
8. Boue. Permet de se découvrir.
9. Une déesse avec la tête en bas. Vit naître Abraham. Crus.
10. Coureurs irlandais.

SPECIAL ENFANTS

		1	
1			3
4			2
	2		

Niveau facile

	4		3
2			
			1
4		3	

Niveau facile

			2
		4	
	1	2	
3			

Niveau difficile

	1		
4			1
			3
		2	

Niveau difficile

SUDOKU ADULTES

			3	6				
	2				9			3
9		5		8			7	6
4		7		2			1	
3	6	9		1		4	2	7
	5			9		3		8
8	1			4		9		5
7			9				8	
				3	2			

Niveau facile

4			6	7				
		9		1		8	4	
1	3		8					
	9	5						3
3								7
2						6	8	
					8		2	6
	6	4		2		1		
				6	5			4

Niveau moyen

	2		6	3				
6		7				1		3
5	3			1		8		
	1			2			4	
		9		5			7	1
9		1				6		7
				4	2		3	

Niveau difficile

6							5	
	9	4		1				2
				4		7		
			2	9		5		
				6			7	
				8	4			
		3		5				
4				3		1	6	
	5							8

Niveau diabolique

Solutions dans le prochain numéro

Numéros utiles

MAIRIE DE COURTISOLS

Tel : 03 26 66 60 13
Fax : 03 26 70 56 35
Site Internet : www.courtisols.fr
Mail : mairie-de-courtisols@wanadoo.fr
4 rue Massez COURTISOLS

du lundi au Vendredi : 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
samedi : de 9h00 à 12h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tel : 03 26 66 60 13
4 rue Massez COURTISOLS

du lundi au Vendredi : 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00
samedi : de 9h00 à 12h00

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Fernandes
le lundi de 14h00 à 15h00
au secrétariat de mairie

POMPIERS VOLONTAIRES

Tel : 18 ou 06 85 20 38 71

GENDARMERIE

Tel : 17

Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

DECHETERIE

Mardi 14h00 à 18h00
Jeudi 9h00 à 12h30
14h00 à 18h00
Samedi 14h00 à 18h00

COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA MOIVRE A LA COOLE

Tel : 03 26 63 67 28
Fax : 03 26 63 67 29
Mail : contact@ccmoivrecoole.fr

CANTINE ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Tel : 03 26 66 01 61
Mail : garderie.courtisols@orange.fr

LOCAL DES JEUNES

Tel : 06 83 08 66 84
Mail : alshjeunecourtisols@hotmail.fr

ECOLE MATERNELLE LA FONTAINE

Tel : 03 26 66 61 78
Mail : ce.0511032v@ac-reims.fr

ECOLE PRIMAIRE LA FONTAINE

Tel : 03 26 66 64 14
Mail : ce.0510688w@ac-reims.fr

ECOLE SAINTE MARIE

Tel : 03 26 66 92 80
Mail : saintemarie.courtisols@wanadoo.fr

MARPA «LES CHARMILLES»

Tel : 03 26 64 35 88
1 rue François Delabarre COURTISOLS

Site internet : <http://courtisols.ma-marpa.com>
Mail : lescharmilles.marpa@orange.fr

ACCUEIL PAROISSIAL

Tel : 03 26 69 14 03
Mail : contact@paroisse-sourcesdelavesle.af.fr

Responsable location **salle de Somme-Vesle** :
Mme MANDIN - Tel : 03 26 66 63 40

Responsable location **salle de Poix** :
M. LESAGE - Tel : 03 26 64 46 23

Recettes :

crèmes brûlées salées et sucrées

Crème brûlée au saumon fumé

Pour 4 personnes :

- 15 cl de crème liquide
- 4 jaunes d'œufs
- 10 cl de lait entier
- 100g de saumon fumé
- 1 cuillère à café de graines de pavot
- Sel et poivre
- 4 cuillère à café de sucre cristallisé

Préchauffer le four à 90°C. Déposer dans le bol d'un robot, le saumon fumé et la crème liquide, mixer finement puis ajouter le lait et mélanger.

Ensuite, fouetter les jaunes d'œufs et ajouter une pincée de sel et 2 tours de moulin à poivre. Verser cette préparation sur la crème au saumon, ajouter les graines de pavot et mélanger à nouveau.

Verser le tout dans 4 ramequins plats d'environ 10 cm de diamètre, et les placer sur la grille du four. Faire cuire environ 30 min.

Laisser refroidir puis réserver 2h minimum au réfrigérateur avant de servir. Quelques minutes avant de servir, saupoudrer les crèmes avec un peu de sucre cristallisé, prendre un chalumeau et caraméliser la surface quelques secondes, et dégustez



Crème brûlée au parmesan, tomates séchées et basilic

Pour 6 personnes :

- 300 g de crème fleurette
- 6 jaunes d'œufs
- 2 cuillères à soupe de parmesan râpé
- 1 cuillère à soupe de basilic ciselé
- 4 tomates séchées

Portez la crème à ébullition. Versez-la sur les jaunes légèrement fouettés.

Ajoutez le parmesan et le basilic. Salez si besoin.

Coupez les tomates en petits morceaux. Placez-les dans 6 plats à crème brûlée. Versez la crème dessus.

Mettez au four 50 min à 110°C (thermostat 3)



Crème brûlée au Toblerone

Pour 4 personnes :

- 100 g de Toblerone
- 4 jaunes d'œufs
- 80 g de sucre
- 4 cuillère à soupe de cassonade
- 25 cl de crème liquide
- 25 cl de lait

Dans une jatte, battez les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.

Dans une casserole, portez le lait et la crème à ébullition. Ajoutez le Toblerone cassé en morceaux et faites-le fondre à feu très doux. Mélangez bien. Versez par petites quantités sur les jaunes. Mélangez.

Préchauffez le four th. 7 (210 °C). Répartissez la crème au Toblerone dans 8 petits ramequins ou verrines passant au four. Enfourez 45 min.

Laissez refroidir puis réservez les crèmes au réfrigérateur.

Au moment de servir, saupoudrez les crèmes de cassonade et passez 3 min sous le gril du four.



Solutions des jeux

Solution des SUDOKU du n°72 (automne 2017)

SPECIAL ENFANTS

4	2	3	1
1	3	2	4
2	4	1	3
3	1	4	2

Niveau facile

3	1	2	4
4	2	1	3
1	3	4	2
2	4	3	1

Niveau facile

3	1	2	4
2	4	3	1
4	2	1	3
1	3	4	2

Niveau difficile

2	4	3	1
3	1	2	4
1	3	4	2
4	2	1	3

Niveau difficile

SUDOKU ADULTES

6	2	7	9	8	4	5	3	1
3	1	8	2	7	5	6	4	9
5	4	9	6	1	3	7	2	8
1	5	6	4	3	7	9	8	2
9	3	4	5	2	8	1	6	7
8	7	2	1	6	9	3	5	4
4	6	1	3	9	2	8	7	5
7	9	5	8	4	6	2	1	3
2	8	3	7	5	1	4	9	6

Niveau facile

7	2	4	9	3	6	5	1	8
6	1	8	2	7	5	4	3	9
3	9	5	1	8	4	2	7	6
1	4	2	7	5	9	6	8	3
5	3	9	6	1	8	7	2	4
8	7	6	4	2	3	1	9	5
4	8	1	5	9	2	3	6	7
9	6	7	3	4	1	8	5	2
2	5	3	8	6	7	9	4	1

Niveau moyen

3	1	9	6	8	4	5	7	2
4	7	2	3	5	9	1	8	6
5	8	6	1	7	2	9	3	4
7	2	4	5	9	8	3	6	1
6	9	3	4	1	7	2	5	8
1	5	8	2	6	3	7	4	9
8	6	1	7	2	5	4	9	3
9	4	5	8	3	1	6	2	7
2	3	7	9	4	6	8	1	5

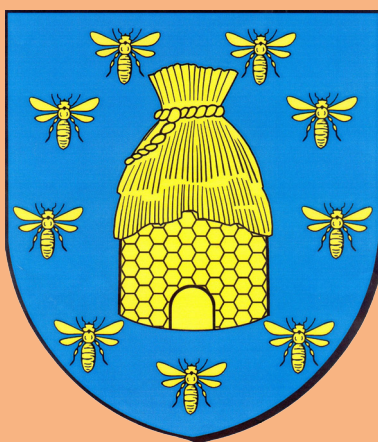
Niveau difficile

Solution des MOTS CROISES du n°72 (automne 2017)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	H	A	K	E	R		S	Q	U	A	W
2	H	A	I		D	E	J	A		N	U	E
3	O	C		B	I	G	O	T	E	S		B
4	W	H	A	R	F		Y	I	N		M	E
5		E	P	U	I	S	E		F	U	I	R
6	C	R	I		C	O	U	S	I	N	E	
7	A		C	R	E	U	X		L	I	T	S
8	C	H	A	I	S	E		Z	E	S	T	E
9	H	I	L	E		S	T	E		S	E	L
10	A	V	E	U	X		I	N	C	A		L
11	N	E		R	I	M	E		O	N	C	E
12	T	R	E	S		I	N	E	R	T	E	S

8	5	1	2	9	6	7	3	4
3	6	4	8	5	7	2	1	9
7	9	2	4	3	1	6	5	8
4	2	6	3	8	9	1	7	5
9	1	7	5	6	4	3	8	2
5	8	3	1	7	2	9	4	6
6	3	8	9	1	5	4	2	7
2	7	5	6	4	3	8	9	1
1	4	9	7	2	8	5	6	3

Niveau diabolique



Mairie de Courtisols

4 rue Massez
51460 COURTISOLS

Tél : 03 26 66 60 13

Fax : 03 26 70 56 35

www.courtisols.fr

mairie-de-courtisols@wanadoo.fr



ISO 14001
BUREAU VERITAS
Certification



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées.
pefc-france.org